

ETUDES ECOLOGIQUES LIEES AU  
DEVELOPPEMENT DU PORT DU VERDON

- TOME III -

- EVALUATIONS DES APPORTS DE PECHE ;  
QUARTIERS D'OLERON , MARENNES ET  
BORDEAUX .

Etude réalisée par L. BREGEON , M. CHANDOR et J.C. NJOCK .

Centre Régional d'Etudes Biologiques et Sociales - RENNES -

Laboratoire de l'I.S.T.P.M. - LA ROCHELLE - 1978 .



PRESENTATION DE L'ETUDE

=====

Dans le cadre d'un programme d'études visant à définir un état de référence de l'estuaire et de l'embouchure de la Gironde, il a été confié au Centre Régional d'Etudes Biologiques et Sociales (C.R.E.B.S.) la réalisation d'une étude comportant :

- l'étude de l'exploitation actuelle des ressources marines dans l'estuaire de la Gironde, c'est à dire entre le bec d'Ambès et la ligne Pointe de Grave - Royan et dans la zone littorale limitée à l'est par la ligne Pointe de Grave - Royan, au nord par le parallèle de Chassiron (Ile d'Oléron), au sud par le parallèle de Montalivet et à l'ouest par l'isobathe (- 25 m);
- la surveillance de la contamination chimique des coquillages (huîtres) vivant sur les gisements naturels situés sur les deux rives de la Gironde et à proximité du Pertuis de Maumusson.

La responsabilité scientifique de ces travaux a été confiée par le C.R.E.B.S. à l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (I.S.T.P.M.), Laboratoire de La Rochelle dirigé par M. DARDIGNAC.

Cette étude qui s'est déroulée entre janvier et décembre 1977 a été menée à son terme par MM. BREGEON et CHANDOR assistés de M. N'JOCK.

Les résultats de l'étude sont présentés ainsi :

- Tome I - Inventaire et structure de la flottille de pêche en 1977.
- Tome II - Métiers pratiqués, engins de pêche - Espèces recherchées - Lieux et saisons de pêche.
- Tome III - Evaluation des apports de pêche - Quartiers d'Oléron, Marennes et Bordeaux.
- Tome IV - Etude sommaire de l'ichthyoplancton et des nurseries.
- Tome V - Etat des ressources conchylicoles de l'estuaire de la Gironde.
- Tome VI - Surveillance de la contamination chimique des coquillages.

-----



EVALUATIONS DES APPORTS DE PECHE POUR 1976

	Page
Chapitre 1 -- <u>QUARTIER D'OLERON</u>	
1.- <u>COLLECTE DES DONNEES</u>	
1.1. <u>La Cotinière</u>	
1.1.1. Sources primaires : descriptions des mécanismes d'enregistrement des ventes	1
1.1.1.1. Produits vendus en criée	1
1.1.1.2. Produits vendus hors criée	2
1.1.2. Documents bruts	2
1.1.3. Documents plus élaborés	2
1.2. <u>Autres ports du quartier d'Oléron : Boyardville,     Le Chateau, St Trojan</u>	3
1.3. <u>Sources secondaires</u>	3
1.3.1 Divers états et documents des Affaires Maritimes	3
1.3.2. Statistiques du Comité Local des Pêches Maritimes (CLPM)	4
1.4. <u>Essais d'établissement des statistiques complètes</u>	4
1.5. <u>Amélioration des statistiques des Affaires Maritimes</u>	4
1.5.1. Secrétariat de la criée	4
1.5.2. Affaires Maritimes	5
1.5.3. Douanes	5
2.- <u>APPORTS</u>	
2.1. <u>Quantité</u>	5
2.1.1. Poissons	5
2.1.2. Crustacés	5
2.1.3. Céphalopodes	6
2.2. <u>Valeur</u>	6
2.2.1. Les ventes en 1976	6
2.2.2. Evolution de la valeur des produits débarqués à La Cotinière de 1972 à 1976 : ventes en criée et hors criée	7
2.3. <u>Rendements</u>	8
<u>CONCLUSION</u>	8

	Page
Chapitre 2 - <u>QUARTIER DE MARENNES</u>	
1.- <u>STATION MARITIME DE ROYAN</u>	10
1.1. <u>Description des mécanismes d'enregistrement des ventes</u>	10
1.1.1. Produits vendus en criée	10
1.1.2. Produits vendus hors criée	10
1.2. <u>Essai d'estimation de la production</u>	10
1.3. <u>Amélioration des statistiques officielles</u>	11
1.4. <u>Apports</u>	11
1.4.1. Observations sur les systèmes de vente	11
1.4.2. Estimation de la production globale en 1976	11
2.- <u>STATION MARITIME DE MESCHERS</u>	12
3.- <u>CONCLUSION</u>	12
Chapitre 3 - <u>QUARTIER DE BORDEAUX</u>	13
1.- <u>STATION MARITIME DU VERDON</u>	
2.- <u>STATION MARITIME DE SAINT VIVIEN</u>	
3.- <u>STATION MARITIME DE PAUILLAC</u>	
4.- <u>STATION MARITIME DE BOURG</u>	
5.- <u>CONCLUSION</u>	
Chapitre 4 - <u>ESTIMATIONS DES PRODUITS DEBARQUES EN 1976</u>	14
1.- <u>ESTIMATIONS DES APPORTS DANS LA ZONE DE L'ETUDE</u>	14
2.- <u>ESTIMATION DES APPORTS PAR METIER</u>	14
2.1. <u>Zone côtière</u>	14
2.2. <u>Estuaire</u>	15
CONCLUSION	16



1.- COLLECTE DES DONNEES

1.1. La Cotinière

1.1.1. Sources primaires - Description des mécanismes d'enregistrement des ventes -

Le poisson qui est débarqué au port de La Cotinière peut être vendu soit en criée, soit hors criée. Selon le cas, les sources diffèrent. Environ 10 p. 100 de la production passe hors criée.

1.1.1.1. Produits vendus en criée - Le poisson est débarqué déjà trié, lavé et présenté en caisses de 20 à 30 kg. Suivant les espèces la présentation est différente :

- Le céteau est présenté rangé, non éviscéré, la plupart du temps trié en trois catégories de taille : gros, moyen et petit.
- Le merlan, le merluchon, le lieu jaune et la sole sont présentés non vidés, calibrés, rangés. Quelques bateaux utilisent de la glace pour les poissons ronds, notamment ceux qui travaillent au chalut à poisson.
- Le tacaud, le chinchard, le maquereau et les autres espèces de peu de valeur sont présentés en vrac, jamais vidés et généralement mélangés, ce qui rend difficile l'établissement des statistiques.
- Le congre et les touilles sont présentés vidés.
- La baudroie est vidée et le plus souvent étêtée.
- La torpille est débarquée épluchée, sans la tête ni les organes électriques, ce qui diminue beaucoup le tonnage pêché.
- Le bar, le maigre, le turbot, les raies sont vendus tels quels.
- Les crevettes sont triées, calibrées et réparties en caisses d'une dizaine de kilos.
- Les crabes sont mis généralement par espèce, en caisses de 30 kg, sauf lorsqu'il s'agit de prises de chalut, auquel cas on les met avec les poissons divers.
- Les homards sont présentés en caisses de 3 kg, les langoustines de 10 kg.

Aussitôt à terre, le poisson est apporté à la criée et pesé par le pêcheur. Sur chaque caisse figure le poids du produit qu'elle contient. Après la vente, des vérifications sont fréquemment opérées par les mareyeurs.

Pendant la criée, le poids est noté par le crieur sur des carnets à souches où figurent quatre rubriques : crevettes roses, crevettes grises, poissons et crustacés. En face de chaque rubrique le crieur relève le poids du produit, son prix de vente et un code indiquant de quelle espèce de crustacé ou de poisson il s'agit, par exemple C pour céteau, ML pour merluchon, H pour homard.

Ces carnets sont ensuite repris par le secrétariat qui procède d'une part à la mise à jour de la comptabilité des pêcheurs et des mareyeurs, d'autre part à la tenue des statistiques d'apports. Un certain nombre de regroupements à lieu à ce stade. Les quantités pêchées sont notées journalièrement sur un cahier par groupe d'espèces de prix équivalent. C'est ainsi que le groupe "raies" comprend les différentes espèces de raies, de baudroies et de torpilles (tableau 1). Le secrétariat effectue aussi des totaux mensuels qui sont envoyés directement aux Affaires Maritimes du quartier d'Oléron.



Appellation criée	Appellation courante des espèces observées	Poids observé (kg)	Poids crieurs (kg)	Poids criée (kg)
TURBOTS	Turbot	2,5	-	-
PLIES	Flet	4,5	-	-
	Plie	0,5	-	-
	Total	5		
CETEAUX	Céteau	972,5	1 014,5	1 014,5
SOLES	Sole commune	200	210,5	-
	Sole-pole	12	-	-
	Anguille			
	Rouget	10	10	
	Total	222	220,5	220,5
MERLUS	Merlu	279,5	278	278
MERLANS	Merlan	275,5	241	-
	Vive	0,5	-	-
	Total	276	241	241
TACAUDS	Tacaud	203	183	183
CONGRES	Congre	41	54	54
BARS	Bar	14	20	-
	Bar tacheté	9	-	-
	Total	23	20	20
MAIGRES	Maigre	2	-	-
MAQUEREAUX	Maquereau	16,5	49,5	
	Chinchard	16		
	Total	32,5	49,5	49,5
TOUILLES	Emissole	20,5	-	-
	Roussette	9,5	-	-
	Mulet	1	-	-
	Total	31	20,5	20,5
RAIES	Raie lisse	1	-	-
	Raie bouclée	-	-	-
	Ange de Mer	-	-	-
	Baudroie	64,5	65,5	-
	Torpille	16,5	-	-
	Total	82	65,5	65,5
TERRES	Pastenague	3,5	-	-
DIVERS	Grondin	0,5	-	-
	Dorade	9,5	28	-
	Griset	1	2,5	-
	Divers	3	24	-
	Total	14	54,5	54,5
ENCORNETS	Seiche	18,5	-	-
	Encornet	-	-	-
	Calmar	3	-	-
	Total	21,5		

Tabl. 1 - La Cotinière - Espèces débarquées en criée : Fiche de contrôle du 9 Juin 1977



1.1.1.2. Produits vendus hors criée - Ils peuvent être vendus soit aux mareyeurs, soit directement aux consommateurs.

- Vente aux mareyeurs.

Le mareyeur ou le pêcheur sont tenus de faire une déclaration d'achat ou de vente aux services de Douane. A La Cotinière, la permanence est assurée par le directeur de la criée qui est en même temps receveur des douanes. On distingue les "achats hors criée" déclarés par le mareyeur, des "ventes hors criée" déclarées par les pêcheurs. Ces dernières qui comprennent également des ventes aux restaurateurs, augmentent considérablement en été. Dans les deux cas le système de taxation est différent. Les déclarations ainsi déposées ne comprennent que le montant global des ventes, aucune indication de poids ni quantité n'étant mentionnée. Elles doivent être théoriquement faites dans les 24 heures suivant la transaction; en réalité, elles ne le sont qu'une fois ou deux par semaine, voire une fois par mois et le nombre de sorties n'est pas noté. Tout contrôle est donc rendu extrêmement difficile et d'importantes informations sont ainsi perdues à ce niveau. On peut raisonnablement estimer à 50 p. 100 la part des transactions non déclarées. D'après les statistiques officielles, il passe hors criée 2 à 10 p. 100 des produits en valeur. Leur montant réel serait de 4 à 20 p. 100.

- Vente directe.

En principe depuis 1971 toute vente directe est interdite sur la commune de St Pierre d'Oléron par arrêté municipal. Ces ventes étaient auparavant déclarées sous le terme "vente sur la cale" et prenaient de l'importance en juillet et aout. Le caractère légal de cette interdiction est contesté par la plupart des pêcheurs, aussi un certain nombre de transactions a-t-il toujours lieu (vente aux estivants et à domicile). Elles sont essentiellement le fait de quelques retraités qui pratiquent la pêche des crustacés et particulièrement des homards et devraient être enregistrées sous l'appellation "ventes hors criée". En fait elles ne figurent nulle part. Leur volume est au moins égal à celui des homards qui passent par la criée.

1.1.2. Documents bruts

Ils sont de quatre types :

- Les carnets de criée

Ils sont difficiles à exploiter intégralement en raison du temps que cela demanderait, mais peuvent servir à des vérifications. Ils sont conservés aux archives plus ou moins bien classés depuis 1958.

- Les fiches d'enregistrement des navires où sont notés

chaque jour le nom des bateaux ayant vendu en criée. Elles permettent ainsi d'estimer le nombre et la fréquence des sorties effectuées par chaque navire.

- Les fiches d'enregistrement des transactions où est relevé journalièrement le montant des ventes en criée pour chaque bateau.

- Les déclarations des transactions hors criée qui sont conservées non classées.

1.1.3. Documents plus élaborés

Ils sont au nombre de quatre :

- Cahiers d'enregistrement des apports où sont consignés pour chaque espèce les poids journaliers, mensuels et annuels, les pourcentages mensuels et annuels depuis 1972. La répartition spécifique qui ne se base que sur des critères de prix est sujete à caution.



- Cahiers de comptabilité des ventes en criée où sont totalisés les montants journaliers, mensuels et annuels des ventes par catégorie de produit.
- Cahiers de comptabilité des taxes où est consigné le montant des transactions hors criée.
- Feuilles de récapitulations mensuelles, trimestrielles et annuelles. Ces récapitulations sont envoyées aux Affaires maritimes. Elles comprennent le prix moyen des principales espèces et ne prennent en compte que les ventes effectuées en criée.

1.2. Autres ports du Quartier d'Oléron : Boyardville, Le Chateau, St Trojan

Il n'existe pas de criée pour ces ports. Bien que nous ne l'ayons pas vérifié, il doit y avoir des déclarations de vente aux services de douane. En outre, les syndicats effectuent chaque mois, une estimation des apports.

1.3. Sources secondaires

Les documents cités ci-dessus sont les seuls qui soient relativement fiables, mais il en existe d'autres.

1.3.1. Divers états et documents des Affaires Maritimes

Ils sont établis à partir des feuilles de récapitulation mensuelle envoyées par la criée de La Cotinière et des estimations des syndicats pour les autres ports.

La ventilation spécifique des apports telle qu'elle est donnée par la criée ne convient pas pour remplir les imprimés statistiques des Affaires Maritimes. Aussi est-elle revue en conséquence. Pour ne citer qu'un exemple, le chapitre "raies" qui, nous l'avons vu, regroupe les différentes espèces de raies, de baudroies et de torpille, se trouve divisé entre raies lisses et raies bouclées sans que cette correction ait quelque rapport avec les chiffres d'origine. L'exemple ci-dessous, bien que les chiffres en soient imaginés, est proche de la réalité et permet de comprendre le mécanisme de la reventilation.

Données criée	Chiffres réels	Chiffres Af. Marit.
	raie lisse 20 kg	70 kg
	raie bouclée 10 kg	30 kg
Raies : 100 kg	baudroie 30 kg	
	torpille 40 kg	
	100 kg	100 kg

Par ailleurs, les Affaires Maritimes procèdent à une distribution des tailles pour certaines espèces. Ce travail préliminaire étant fait, toutes ces données sont ensuite fusionnées avec celles fournies par les syndicats pour les stations du Chateau, de Boyardville et de St Trojan. La sommation de l'ensemble est sensée représenter les apports mensuels par espèce du quartier d'Oléron. Ce premier état sert de base à l'établissement de tous les autres.

Dans notre travail nous n'avons pas utilisé ces documents bien moins bons que ceux disponibles directement à la criée. Rappelons que les documents des Affaires Maritimes souffrent de quatre défauts principaux :

- Ils sont incomplets puisqu'ils ne tiennent pas compte des ventes hors criée.
- Ils manquent d'exactitude puisque la forme des données est modifiée sans apport d'information nouvelle.



- Ils sont peu précis puisque de nombreuses informations sont perdues en cours de route.
- Ils regroupent les données des quatre ports du quartier, ce qui les rend trop synthétiques pour notre étude.

#### 1.3.2. Statistiques du Comité Local des Pêches Maritimes (C.L.P.M.)

Depuis janvier 1977, le C.L.P.M. établit ses propres statistiques. Ce travail est réalisé par un correspondant à La Cotinière qui procède de la façon suivante :

- Demande des statistiques établies par les Affaires Maritimes au Château d'Oléron pour le quartier d'Oléron.
- Soustraction des apports des autres ports du quartier (mis sous le code "vente hors criée").
- Déduction de ceux de La Cotinière (les ventes hors criées de La Cotinière ne sont pas toutes inscrites).

Les **apports** sont ensuite reventilés sous une nouvelle présentation à l'aide des indications du syndic. Ces documents sont alors envoyés à divers organismes, notamment l'ISTPM à La Rochelle et au quartier d'Oléron. Nous n'en avons pas tenu compte.

#### 1.4. Essai d'établissement des statistiques complètes

Nous avons d'abord relevé les feuilles mensuelles fournies par la criée qui nous ont donné les statistiques des apports passant en criée (poids et valeurs). (Tabl. 2-3).

Nous avons obtenu ensuite les valeurs des ventes hors criée. La sommation de ces dernières et de celles passant en criée nous a donné la valeur totale de ce qui est déclaré (tabl. 5). Nos chiffres sont évidemment supérieurs à ceux des Affaires Maritimes.

Enfin nous avons effectué des vérifications mensuelles de la répartition par espèce des apports de poissons et de crabes, afin de préciser les regroupements faits par le secrétariat de la criée, d'estimer le "divers", d'affecter un nom scientifique aux espèces les plus couramment rencontrées (tabl. 6).

En vérifiant le nom des bateaux ayant vendu hors criée en 1976-1977 et connaissant les apports moyens des autres navires pratiquant le même genre de pêche, on pourrait cerner la composition approximative des apports écoulés hors criée et donner des apports totaux pour le port de La Cotinière.

#### 1.5. Amélioration des statistiques des Affaires Maritimes

On pourrait améliorer les statistiques officielles en agissant à trois niveaux :

##### 1.5.1. Secrétariat de la criée

Eviter de mélanger les espèces telles que sole et rouget, ce qui est possible puisque les crieurs les notent séparément; ceci conduirait à l'enregistrement d'une demi-douzaine d'espèces ou groupes d'espèces en plus à savoir :

- . rouget
- . torpille
- . vive
- . daurade
- . grondin
- . baudroie

Passer toutes les autres espèces en "divers" :

- . anguille
- . ange de mer
- . mullet, etc...



	!Janvier!	!Février!	!Mars!	!Avril!	!Mai!	!Juin!	!Juillet!	!Août!	!Sept.	!Oct.	!Nov.	!Déc.	!TOTAL 1976!
! Eperlan	! 4 001!	! 1 143!	! 1 439!	! 192!	!	!	! 246!	! 100!	! 555!	! 30!	! 93!	! 480!	! 8 279!
! Turbot	! 580!	! 449!	! 534!	! 796!	! 981!	! 1 153!	! 1 162!	! 1 091!	! 901!	! 570!	! 646!	! 746!	! 9 609!
! Plie	! 1 308!	! 4 140!	! 932!	! 1 197!	! 1 286!	! 776!	! 625!	! 662!	! 567!	! 569!	! 676!	! 869!	! 13 607!
! Céteau	! 6 455!	! 8 303!	! 13 919!	! 16 802!	! 32 597!	! 34 052!	! 39 525!	! 33 441!	! 38 260!	! 22 714!	! 15 575!	! 13 915!	! 275 558!
! P Soles	! 5 450!	! 5 453!	! 5 929!	! 3 698!	! 6 904!	! 14 323!	! 13 928!	! 12 999!	! 12 345!	! 16 058!	! 13 592!	! 11 351!	! 122 030!
! Merlu	! 1 281!	! 2 037!	! 3 831!	! 3 885!	! 5 202!	! 4 226!	! 3 895!	! 3 405!	! 1 388!	! 834!	! 4 034!	! 4 598!	! 38 616!
! O Merlan	! 4 346!	! 3 367!	! 4 047!	! 6 863!	! 6 830!	! 4 566!	! 4 529!	! 2 963!	! 857!	! 566!	! 1 166!	! 3 736!	! 43 836!
! Lieu jaune	! 1 427!	! 603!	! 355!	! 1 056!	! 1 239!	! 779!	! 631!	! 686!	! 728!	! 518!	! 861!	! 1 594!	! 10 477!
! I Tacaud	! 3 774!	! 3 033!	! 3 207!	! 2 679!	! 4 536!	! 4 784!	! 4 934!	! 5 257!	! 3 963!	! 3 690!	! 4 583!	! 4 387!	! 48 827!
! Congre	! 3 914!	! 4 962!	! 2 323!	! 3 490!	! 3 185!	! 3 517!	! 1 035!	! 807!	! 917!	! 2 452!	! 3 187!	! 3 906!	! 33 695!
! S Bars	! 12 442!	! 5 619!	! 740!	! 3 475!	! 6 894!	! 6 092!	! 4 483!	! 5 294!	! 17 388!	! 15 663!	! 14 623!	! 11 690!	! 104 403!
! Maigre	!	!	!	!	!	!	! 162!	! 110!	!	! 10!	! 162!	!	! 444!
! S Dorades	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! Chinchards et ma-	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! O quereau	! 140!	! 371!	!	! 1 644!	! 2 558!	! 3 101!	! 1 493!	! 2 895!	! 584!	! 90!	! 50!	! 250!	! 13 176!
! Germon	!	!	!	!	!	! 47!	! 56!	! 4!	!	!	!	!	! 107!
! N Roussettes	! 631!	! 452!	! 445!	! 721!	! 879!	! 2 128!	! 1 534!	! 997!	! 9 934!	! 620!	! 725!	! 899!	! 19 965!
! Raies	! 1 414!	! 1 099!	! 1 445!	! 2 680!	! 2 117!	! 2 228!	! 2 685!	! 2 296!	! 1 188!	! 713!	! 777!	! 1 328!	! 19 970!
! S Pastenague	! 521!	! 697!	! 463!	! 635!	! 550!	! 1 105!	! 1 566!	! 721!	! 1 157!	! 634!	! 846!	! 597!	! 9 492!
! Divers	! 1 220!	! 1 158!	! 1 049!	! 2 026!	! 3 084!	! 2 284!	! 2 264!	! 2 033!	! 1 955!	! 1 168!	! 1 503!	! 1 492!	! 21 236!
! TOTAL	! 48 904!	! 42 886!	! 40 658!	! 51 839!	! 78 842!	! 85 161!	! 84 753!	! 75 761!	! 92 687!	! 66 899!	! 63 099!	! 61 838!	! 793 327!
! C Crabe	! 6 110!	! 5 860!	! 9 790!	! 9 320!	! 12 880!	! 14 270!	! 13 680!	! 14 190!	! 8 070!	! 5 110!	! 8 230!	! 4 400!	! 111 910!
! U Homard	! 7!	! 36!	! 93!	! 256!	! 495!	! 941!	! 753!	! 167!	! 109!	! 14!	! 16!	! 16!	! 2 903!
! S Langoustine	! 1 029!	! 2 334!	! 4 437!	! 3 916!	! 5 804!	! 7 811!	! 8 671!	! 5 263!	! 1 356!	! 849!	! 1 090!	! 1 021!	! 43 581!
! T Crevette rose	! 9 896!	! 4 935!	! 1 217!	! 310!	! 20!	! 138!	! 628!	! 402!	! 4 074!	! 8 687!	! 13 562!	! 11 283!	! 55 152!
! A Crevette grise	! 7 423!	! 7 770!	! 10 311!	! 14 428!	! 16 051!	! 14 762!	! 22 699!	! 21 901!	! 11 115!	! 1 742!	! 3 849!	! 6 564!	! 138 615!
! C TOTAL	! 24 465!	! 20 935!	! 25 848!	! 28 230!	! 35 250!	! 37 922!	! 46 431!	! 41 923!	! 24 724!	! 16 402!	! 26 747!	! 23 284!	! 352 161!
! S Seiche et	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! Encornet	! 1 276!	! 1 214!	! 1 142!	! 2 281!	! 1 648!	! 849!	! 3 937!	! 11 359!	! 9 934!	! 2 371!	! 5 811!	! 2 092!	! 43 914!
! TOTAL GENERAL	! 74 645!	! 65 035!	! 67 648!	! 82 350!	! 115 740!	! 123 932!	! 135 121!	! 129 043!	! 127 345!	! 85 672!	! 95 657!	! 87 214!	! 1 189 402!

Tabl.2 - La Cotinière - Apports mensuels de poissons vendus en criée en 1976.



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Poissons	476492	354526	341748	428333	590716	686708	646004	679108	777128	702932	651412	647780	6982887
Céphalopodes	10208	7574	6852	15967	13184	6792	31496	90892	79472	18968	46488	20920	348813
Crustacés	375684	363341	352350	354132	348524	422801	627891	573166	405360	331005	427960	489164	5071378
Total	862384	725441	700950	798432	952424	1116301	1305391	1343166	1261960	1052905	1125860	1157864	12403078

Tabl. 3 - La Cotinière - Montant des ventes (F) enregistrées en criée en 1976.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
1972	983	975	1 211	1 102	1 370	1 557	1 500	1 635	1 208	1 405	1 102	1 067	15 115
1973	1 192	1 171	1 462	1 252	1 215	1 783	1 333	1 488	1 182	1 419	1 144	1 133	15 774
1974	749	831	1 359	1 287	1 316	1 271	1 492	1 361	829	1 333	958	1 142	13 928
1975	760	1 243	1 115	1 065	1 221	1 167	1 331	1 157	1 017	1 255	999	1 035	13 365
1976	942	828	857	959	1 102	1 247	1 335	1 246	1 049	819	970	927	12 281

Tabl. 4 - La Cotinière - Evolution mensuelle du nombre de sorties des navires vendant en criée de 1972 à 1976.



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	1er Semestre	Total annuel	
1976	Hors Criée	24024	20860	31760	16280	33680	39580	50580	150520	252400	120880	114980	135260	166 184	990 804
1976	Criée	862384	725441	700950	798432	952424	1116301	1305391	1343166	1261960	1052905	1125860	1157864	5 155 932	12 402 878
	TOTAL	886408	746301	732710	814712	986104	1155881	1355971	1493686	1514360	1173785	1240840	1293124	5 322 116	13 393 882
1977	Hors Criée	111520	83200	75360	79400	47140								396 620	
1977	Criée	1036357	680877	1063042	1496656	1293545	1419889							6 990 366	
	TOTAL	1147877	764077	1138402	1576056	1340685	1419889							7 386 986	

Tabl. 5 - La Cotinière - Valeurs mensuelles (F) des ventes globales en 1976 et au 1er Semestre 1977.



	5.5.1977	9.5.1977	9.6.1977	12.7.1977	18.8.1977	15.9.1977	7.11.1977
Anguille	10	2		23	0,5	11	
Saumon							
Eperlan					52,5		1
Alose	16	1,5					2
Lamproie							
Turbot		14	2,5	14,5	1,5	16,8	
Flet	28		4,5	24,5	3,7	10	
Plie		2,5	0,5				
Céteau	1 224	396,5	972,5	763,5	626,7	611,5	244
Sole commune	408	43,5	200	164	53,8	168	134
Sole-pole	8	8,5	12	32			
Merlu	1 326	229	279,5	172	53	40,8	17
Merlan	266	29	275,5	330,5	187	2,5	17
Lieu jaune	3	3				0,5	
Tacaud	85,5	63,5	203	53	26		92
Congre	55		41	7	17	53	52
Bar	29	28,5	14		163,2	93,1	
Bar tacheté	148		9		62,5	18,5	
Maigre			2		19	202	115,5
Rouget	91	9	10	3	2,3	2	
Dorades	1		9,5	1	34,5	22,5	
Griset			1				
Vieille						3	
Lançons	1						
Grande vive	18	0,5	0,5	39,5	2,1		
Grondin			0,5		2	24,5	24,5
Baudroies	19,5	1	64,5	26,5	19		3
Chinchards	108	7	16	40	18	89	
Mulets	11,5		1		10,5	4,5	
Sardine	2					1	
Sprat					105		
Anchois							
Germon							
Maquereau	80	13,5	16,5	3	1,2	0,5	
Roussettes	13	3	9,5	5	109,5		17
Peau bleue							23
Emissoles	15	4	20,5	1			
Torpille	42,5	28	16,5	21	7	10	
Raie bouclée		3,5			11	4,5	
Raie lisse	8		1			11	12
Ange de mer	16	19				12,5	
Pastenague			3,5				7
Crabes		370				112,5	
Etrille		30				31	
Homard						3,5	
Langoustine				158			
Crevette rose				0,5	46	44,6	520,5
Crevette grise				327,5	529	355	52,3
Seiches	9,5	29,5	18,5	24	1,5	59	21,2
Encornets	64,5	14,5		1	12,5	165,5	7,5
Calmars	50	5,5	3				
Divers	31	8	3	38	1	28	47
TOTAL	4 188	1 367,5	2 211	2 277	2 178,5	2 216,8	1 409,5
Nb navires observés	30	15	19	14	39	20	15

Tabl. 6 - La Cotinière - Observations en criée en 1977 : Nombre de navires contrôlés et poids en kg des apports.



Noter sur les feuilles mensuelles le montant des transactions hors criées.

1.5.2. Affaires Maritimes

Tenir compte de la valeur des produits vendus hors criée.  
Donner une estimation de leur quantité.  
Garder intactes les données fournies par la criée.

1.5.3. Douanes

Noter en même temps que la valeur des produits, les poids par catégories de prises (poissons, crabes, etc...) et le nombre des sorties en mer qui y correspondent.

2.- APPORTS

2.1. Quantités

En 1976, 1189 t de produits marins ont été débarqués à la criée de La Cotinière et 712 t au cours du premier semestre 1977. Ces apports comprennent des poissons, des crustacés et des céphalopodes. Les tableaux 2 et 7 donnent leur répartition par classe de produits et les quantités mensuelles en kg.

2.1.1. Poissons

En 1976, ils représentent 67 p. 100 des apports totaux et regroupent les céteaux, les soles, les bars, les tacauds, les merlans, les merlus, les congres, les raies, recherchés à longueur d'année au chalut et à la ligne.

Avec 63 p. 100 du poids global, les trois premiers groupes constituent l'essentiel des apports. Le tableau 8 et la figure 1 qui traduisent l'évolution des débarquements mensuels moyens sur cinq ans (1972-1976) révèlent un maximum en octobre pour la sole, de mai à juillet pour le céteau, d'octobre à décembre pour le bar. En comparant leurs apports respectifs en 1976 avec ceux des quatre dernières années, on constate, comme le montre la figure 2 et le tableau ci-après :

- Une augmentation de 157 p. 100 pour la sole,
- un accroissement jusqu'en 1974 pour le céteau et le bar, suivi d'une diminution,
- des fluctuations plus ou moins importantes pour l'ensemble des autres espèces.

Années	1972	1973	1974	1975	1976
Quantités kg					
Soles	47400	61832	84467	83847	122030
Céteau	279009	348543	371508	347632	275558
Bars	126760	134815	189911	166075	104403
Autres	312692	424668	362913	388634	291336
Total	765861	969858	1008799	986188	793327

2.1.2. Crustacés

La production des crustacés est en diminution : 496 tonnes en 1972 et 352 tonnes en 1976. A cette dernière date, elle est de l'ordre de 29 p. 100 du total et comprend des crevettes grises et des langoustines pêchées au chalut, des homards pêchés au casier, des crevettes roses et des crabes capturés avec ces deux engins.



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total 1977
Eperlan	30	285	116	95			526
Turbot	616	384	708	1 475	1 211	1 052	5 446
Plie	937	1 179	1 659	1 182	881	450	6 288
Céteau	7 558	6 030	16 103	42 775	44 825	61 318	178 609
P Soles	6 376	4 726	8 155	13 380	13 265	12 006	57 908
Merlu	9 698	7 785	24 039	25 888	22 278	14 207	103 895
O Merlan	3 649	796	3 986	6 835	5 588	16 016	36 870
Lieu jaune	1 947	383	643	1 128	775	610	5 486
I Tacaud	4 493	2 144	3 515	4 935	6 744	8 281	30 112
Congre	3 864	2 768	3 108	3 099	2 837	2 258	17 934
S Bars	14 863	4 895	6 085	5 359	4 930	2 953	39 085
Maigre	24	40	9	26	62	28	189
S Dorades					633	471	1 104
O Chinchards et Maquereau	249	215	538	2 159	2 393	1 345	6 899
Germon							
N Roussettes	660	340	747	1 323	1 224	898	5 192
Raies	1 571	781	1 055	2 623	2 725	3 406	12 161
S Pastenague	841	646	516	829	721	60	3 613
Divers	1 421	1 057	2 348	3 350	2 081	1 592	11 849
TOTAL	58 797	34 454	73 330	116 461	113 173	126 951	523 166
C							
R Crabes	5 540	5 250	9 220	22 140	16 000	16 899	75 049
U Homard	7	16	110	582	615	1 294	2 624
S Langoustine	288	1 464	4 020	2 080	1 521	8 235	17 608
T Crevette rose	12 421	5 307	1 266	242	68	10	19 314
A Crevette grise	6 463	5 639	8 385	11 922	11 009	10 752	54 170
C							
E TOTAL	24 719	17 676	23 001	36 966	29 213	37 190	168 765
S							
Seiches et Encornets	1 573	1 456	4 030	8 189	2 814	2 169	20 231
TOTAL GENERAL	85 089	53 586	100 361	161 616	145 193	166 310	712 155

Tabl. 7. - La Cotinière - Abords mensuels (kg) des produits d'aquaculture au cours du premier semestre 1977.



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Céteau	11 442	10 694	19 379	22 353	41 727	42 057	41 059	36 095	30 374	35 237	20 406	13 627
Soles	5 543	5 272	4 807	3 603	4 921	6 951	7 889	8 258	7 971	10 279	7 547	6 073
Bars	13 654	10 340	5 751	5 063	7 930	10 070	7 570	10 515	13 735	20 709	19 533	19 613
Crabes	4 780	5 186	9 008	10 600	10 924	10 632	10 870	10 444	5 644	5 142	5 634	4 994
Homard	3	24	85	184	277	443	337	87	65	20	10	7
Langoustine	1 080	2 148	2 136	2 400	1 000	5 715	6 897	4 056	1 554	718	553	680
Crevette rose	8 422	5 459	3 527	735	413	291	1 460	2 199	6 132	11 776	14 107	13 126
Crevette grise	12 718	15 037	20 097	18 294	21 475	20 623	27 979	33 451	19 028	16 891	10 691	9 966

Tabl. 8 - La Cotinière - Evolution des quantités moyennes mensuelles (Kg) des principales espèces pour la période 1972-1976

Année	Tonnage débarqué Kg	Montant des ventes Fr. 1976	Nombre de sorties (effort de pêche)	Rendement par jour de sortie	
				Kg	Fr. 1976
1972	1 286 872	13 219 514	12 281	105	1 076
1973	1 524 604	14 081 366	13 365	114	1 054
1974	1 438 504	13 060 110	13 928	103	938
1975	1 423 383	13 559 604	15 774	90	860
1976	1 189 402	12 403 078	15 115	73	821

Tabl. 9 - La Cotinière - Effort de pêche et rendements (Ventes en criée).



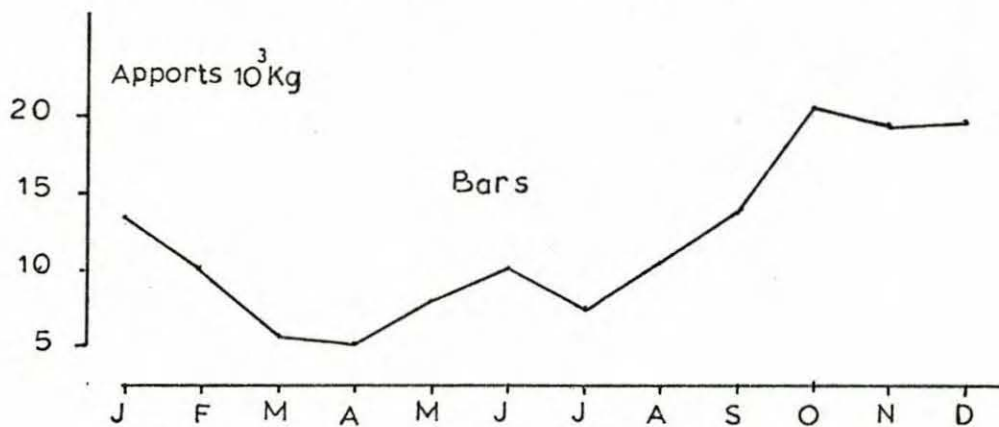
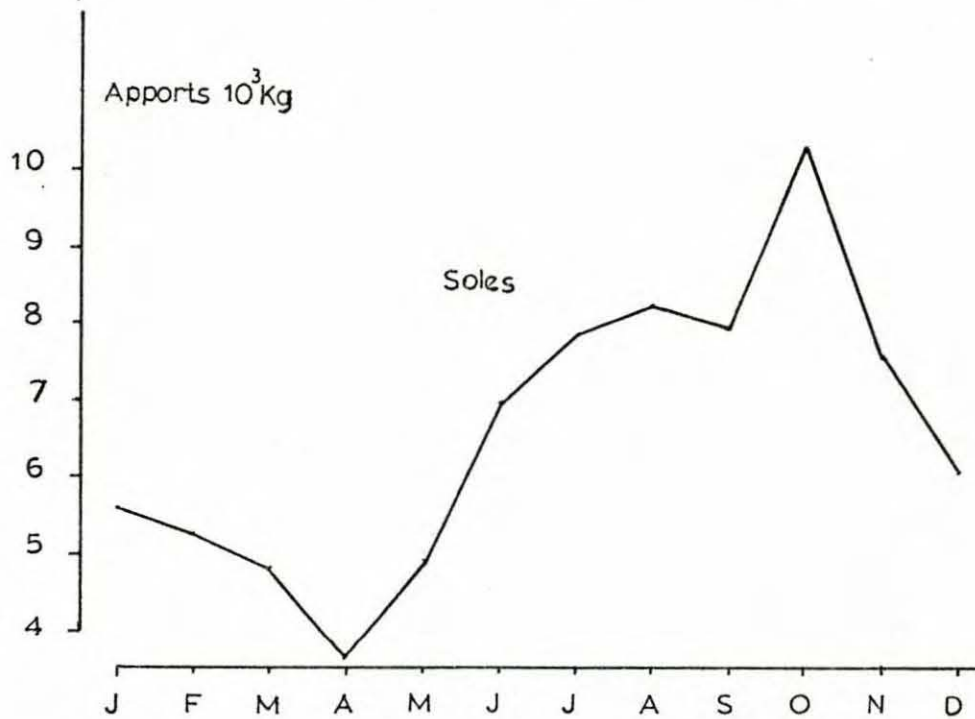
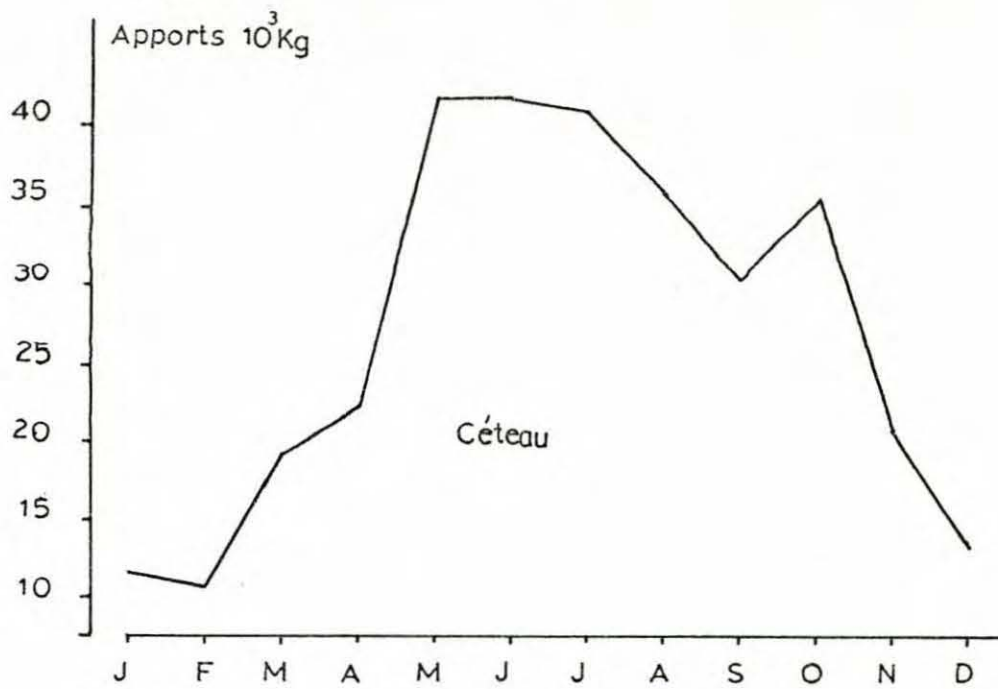


Fig1 Apports moyens mensuels du Ceteau des Soles et des Bars .  
de 1972 à 1976



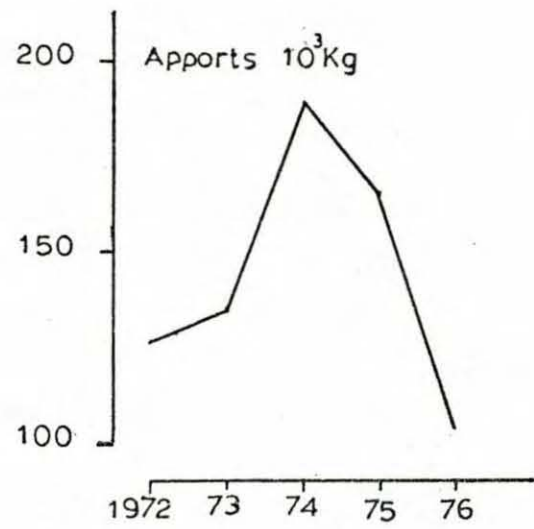
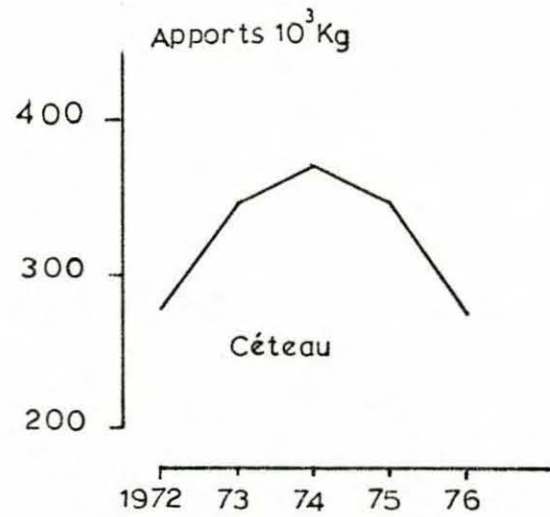
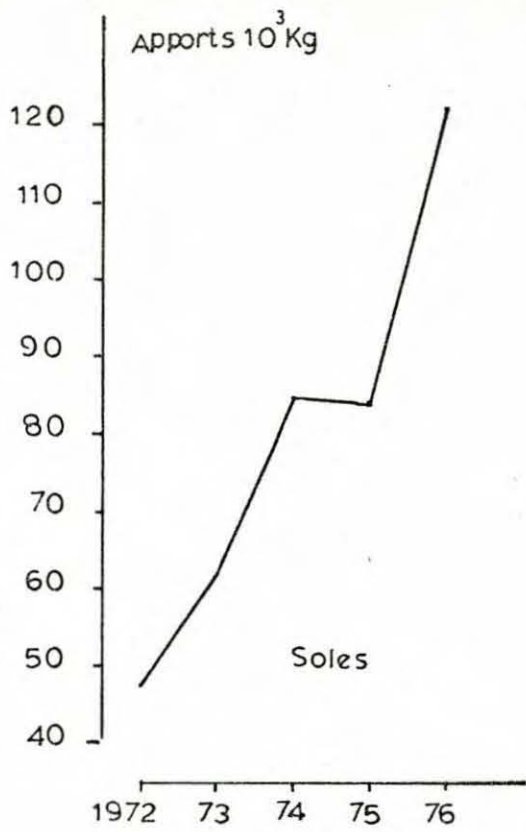


Fig.2 Evolution des apports de Soles, Céteau et Bars de 1972 à 1976.



Les débarquements se font toute l'année avec un maximum en juin pour les langoustines et les homards, en août pour les crevettes grises, en novembre pour les crevettes roses. Quant aux crabes, le gros de leurs apports se situe de mai à août (tabl. 8 et fig. 3).

Le tableau ci-après et la figure 4 tracent l'évolution de la production de ces espèces depuis 1972.

Années	1972	1973	1974	1975	1976
Quantités kg					
crevettes roses	40800	85464	87435	69383	55152
crevettes grises	358740	302873	179438	151589	138615
crabes	82951	77640	72980	113810	111910
homards	988	520	450	2900	2903
langoustines	12263	23077	30091	39221	43581
Total	495742	489574	370394	376903	352161

Alors que les apports de langoustines témoignent d'un fort accroissement de 255 p. 100 (augmentation de l'effort de pêche), ceux des crevettes grises accusent une baisse de 62 p. 100 (diminution du stock).

Les crevettes roses ont vu leur production s'accroître jusqu'en 1974 et chuter après. Les homards ont connu une situation contraire : diminution jusqu'en 1974 et augmentation depuis. Rappelons que 50 p. 100 des apports en homards ne sont pas contrôlés.

La production des crabes connaît de son côté quelques fluctuations. Dans le poste "crabes" entrent aussi d'autres crustacés tels que les "tape-culs" (galatées)...

### 2.1.3. Céphalopodes

Ils comprennent des encornets et des seiches et constituent en 1976, 4 p. 100 des apports totaux. Malgré quelques fluctuations, leur production a sensiblement augmenté depuis 1972 :

Années	1972	1973	1974	1975	1976
Quantités kg					
Céphalopodes (seiches et encornets)	25269	65172	59311	60292	43914

Dans ce poste "céphalopodes" entrent aussi d'autres mollusques, des bivalves non mentionnés dans les statistiques de vente : l'amande de mer (*Glycymeris glycymeris* L), la mactre (*Mactra glauca* L), et surtout la palourde du large (*Spisula solida* L).

## 2.2. Valeur

### 2.2.1. Les ventes en 1976

Le tableau 3 donne le montant des ventes enregistrées à la criée de La Cotinière en 1976. Ce montant est de 12,4 millions de francs dont 56 p. 100 pour les poissons, 41 p. 100 pour les crustacés et 3 p. 100 pour les céphalopodes. Ces ventes à la halle à marée ne représentent qu'une partie de la valeur des produits débarqués à



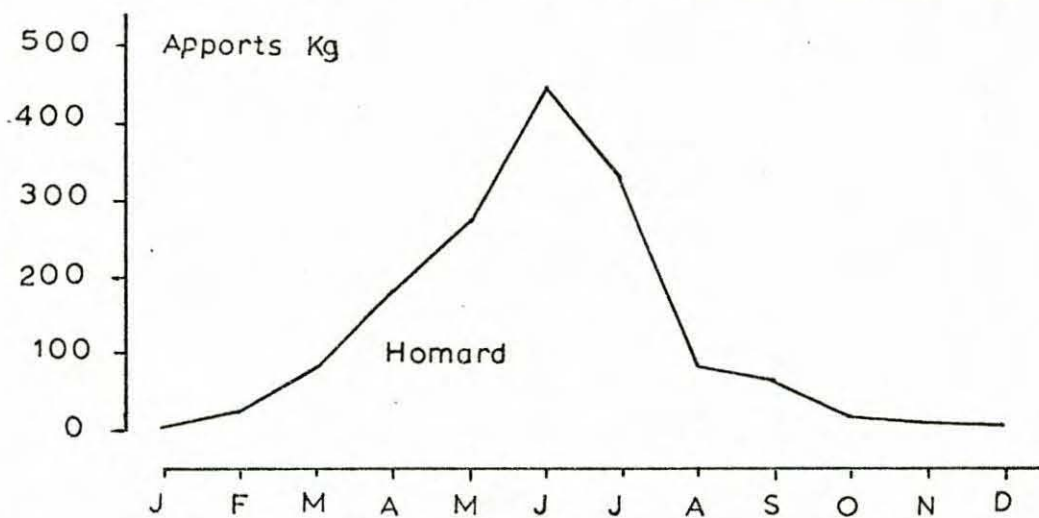
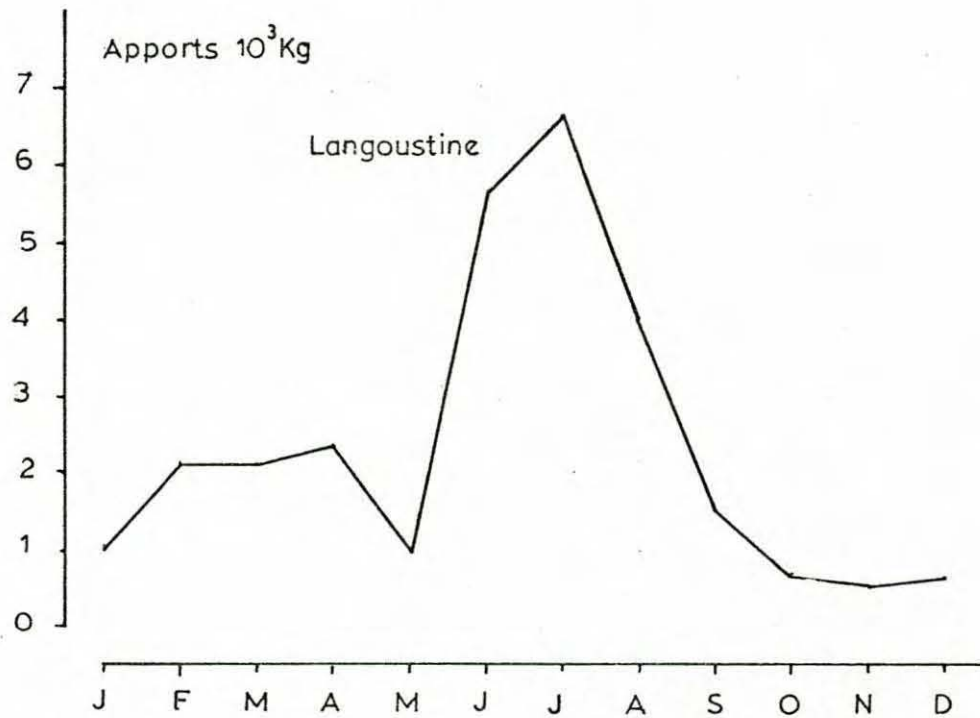
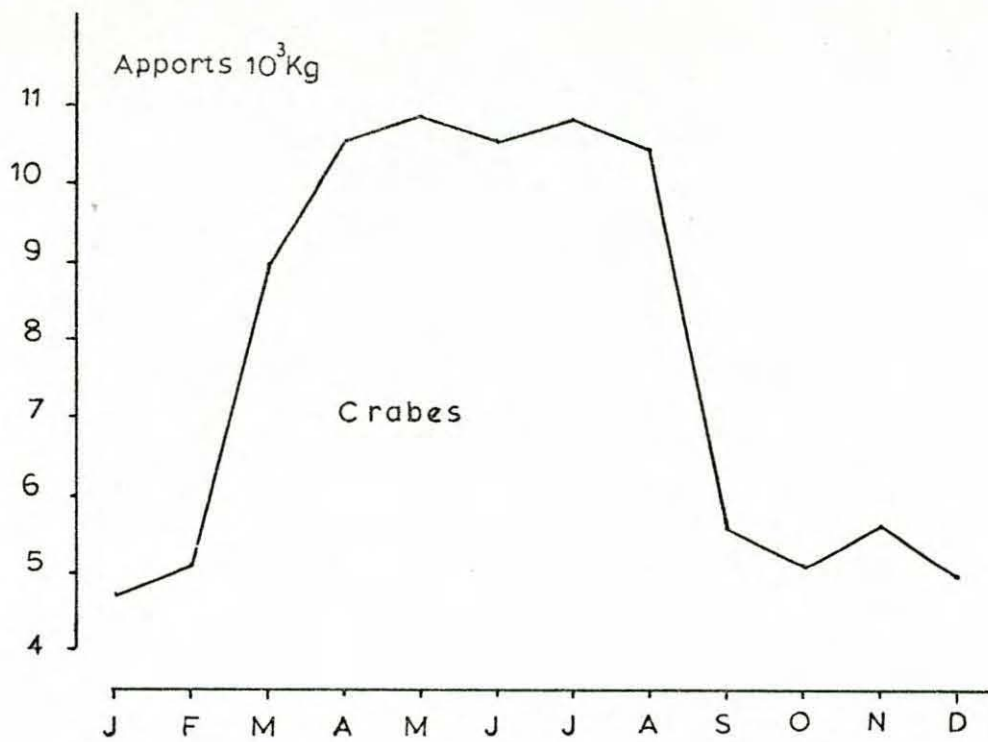
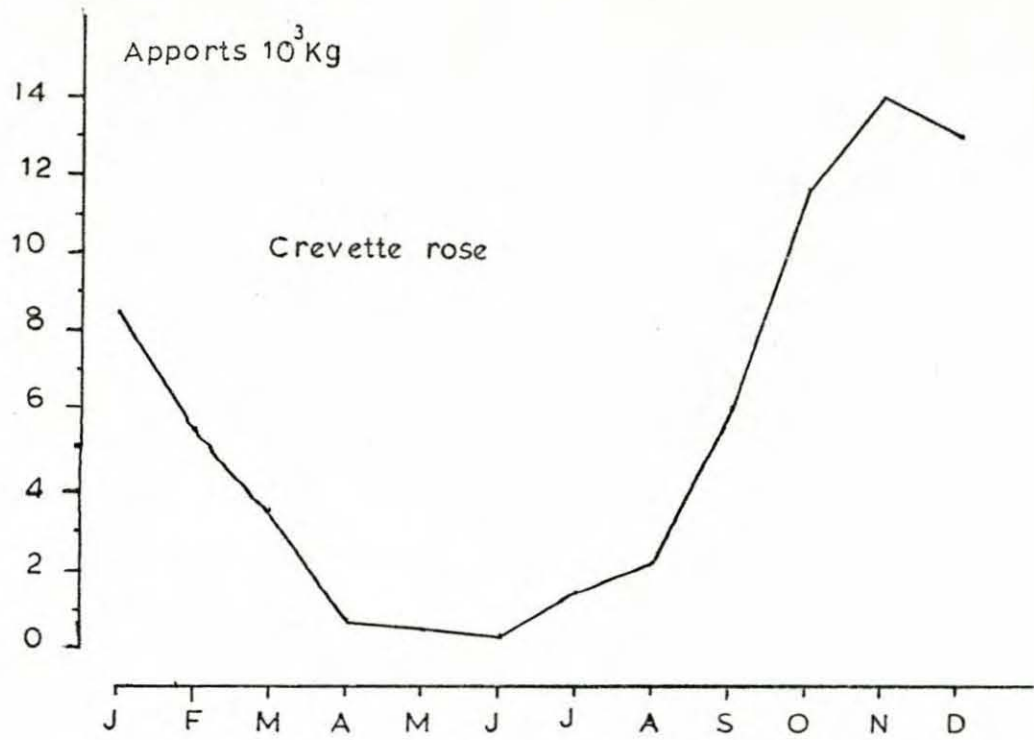


Fig.3 Apports - moyens mensuels de 1972 à 1976



b

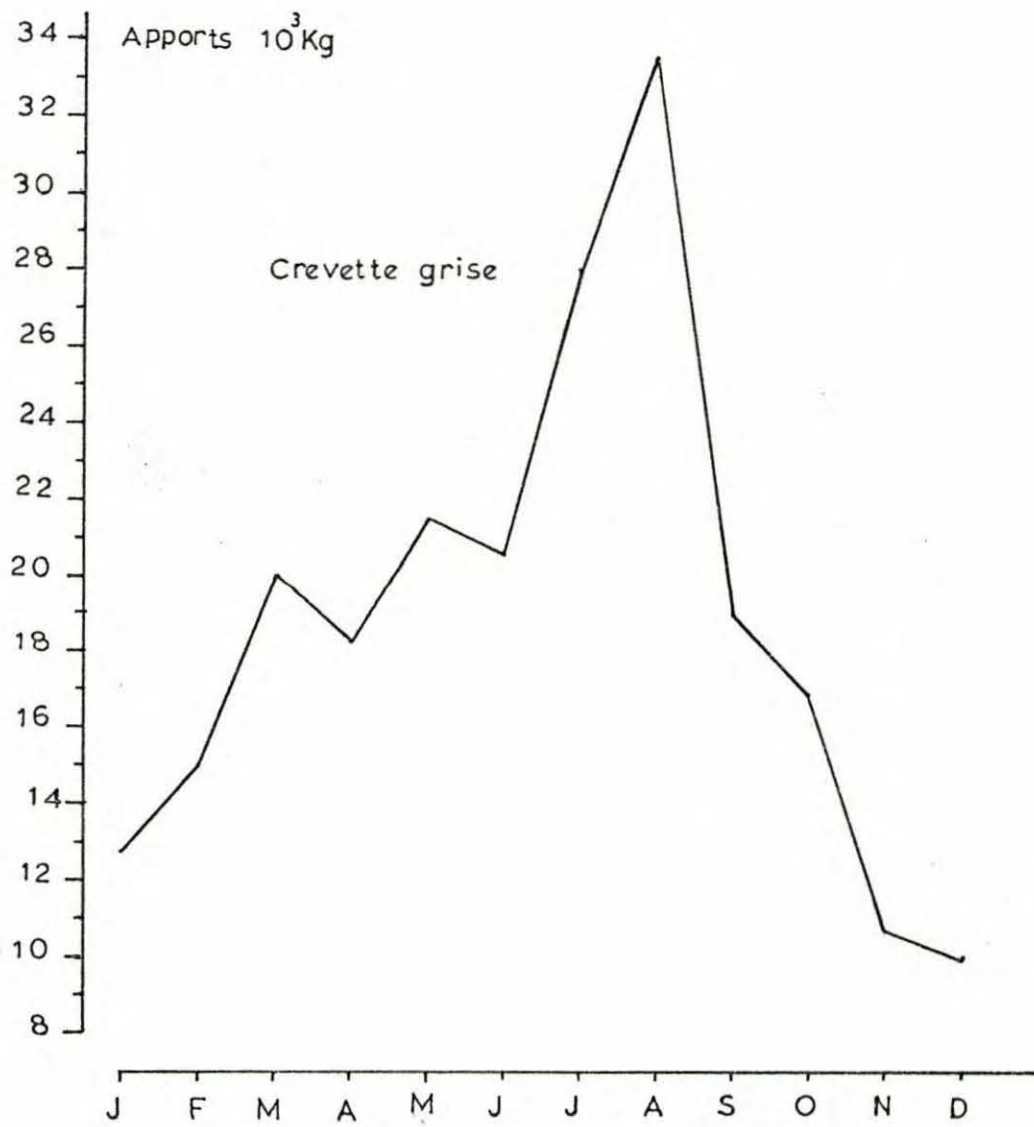


Fig 3 bis Apports moyens mensuels des différentes espèces de crustacés pour la période 1972 - 1976.



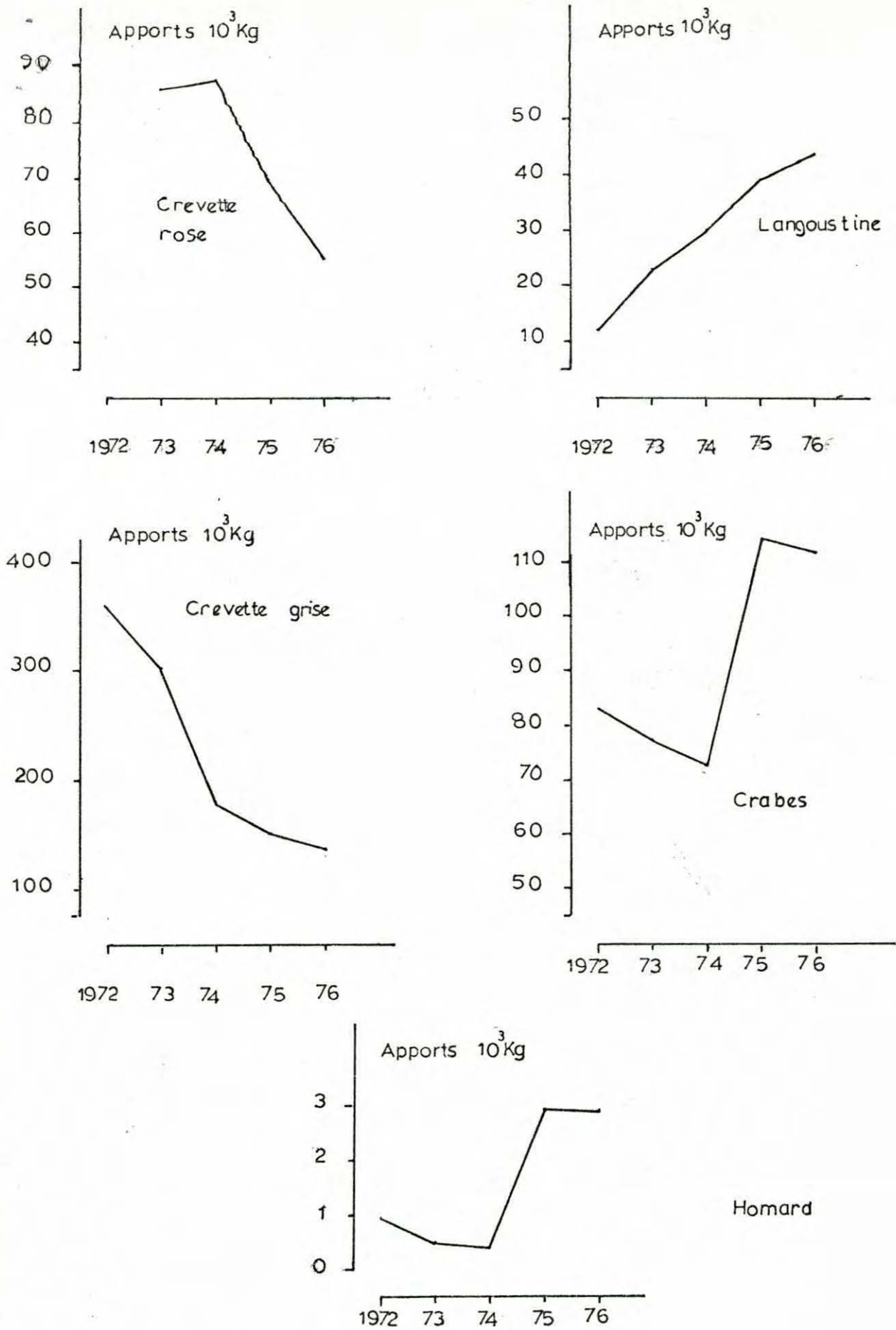


Fig.4 Evolution des apports de crustacés de 1972 à 1976.

La Cotinière. En effet, comme nous l'avons expliqué plus haut il existe des ventes hors criée d'un montant appréciable. D'après les chiffres des services de douane, en 1976, on peut l'évaluer à plus de 7 p. 100 du total. C'est ce que traduit le tableau qui suit :

Années	1972	1973	1974	1975	1976
Mil- liers de F					
Ventes en criée	8697	10131	11162	12327	12403
Ventes hors criée	139	229	535	732	991
Total	8836	10360	11697	13059	13394

Le détail pour 1976 et le premier semestre 1977 est présenté dans le tableau 5.

2.2.2. Evolution de la valeur des produits débarqués à La Cotinière de 1972 à 1976 : ventes en criée et hors criée

La figure 5 représente cette évolution qui traduit une progression de 52 p. 100 entre 1972 et 1976, en francs courants. Pour mieux traduire l'évolution nous avons trouvé bon d'effectuer la transformation en francs constants en prenant 1976 comme année de référence. Pour effectuer cette opération nous avons eu recours aux coefficients de l'INSEE qui donnent annuellement le pouvoir d'achat du franc d'après la moyenne des indices de prix de gros et de détail :

Année	Frs courants	Coefficient multiplicateur	Frs constants 1976
1972	8836	1,52	13431
1973	10360	1,39	14400
1974	11697	1,17	13685
1975	13059	1,10	14365
1976	13394	1	13394

Ces chiffres représentés sur la figure 5 montrent de faibles fluctuations sans tendance nette, ce qui contraste avec la hausse continue traduite par la représentation en francs courants. Il aurait été intéressant de compléter cette représentation par l'évolution des quantités globales. Nous ne pouvons malheureusement le faire compte tenu de l'ignorance de ce qui passe hors criée. En ne considérant que les ventes en criée, dont les quantités sont connues, l'allure générale de ces deux courbes reste inchangée bien que la valeur en F constants présente ici une tendance légèrement décroissante ainsi qu'en témoigne la figure 6. Cette différence s'explique par le fait que le montant des ventes hors criée exprimé en francs constants a presque quintuplé en cinq ans. En outre, le tableau ci-après montre que le prix moyen au kg, exprimé en francs constants, après une chute assez marquée traduit une nette revalorisation des produits de la pêche en 1976.



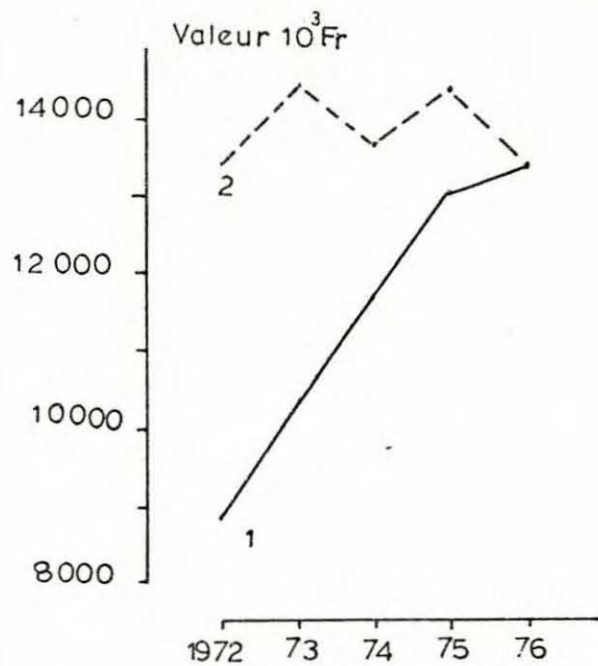


Fig. 5 LA COTINIÈRE - Evolution de la valeur des produits débarqués de 1972 à 1976 : ventes en criée et hors criée  
 1. Fr courants  
 2. Fr constants 1976

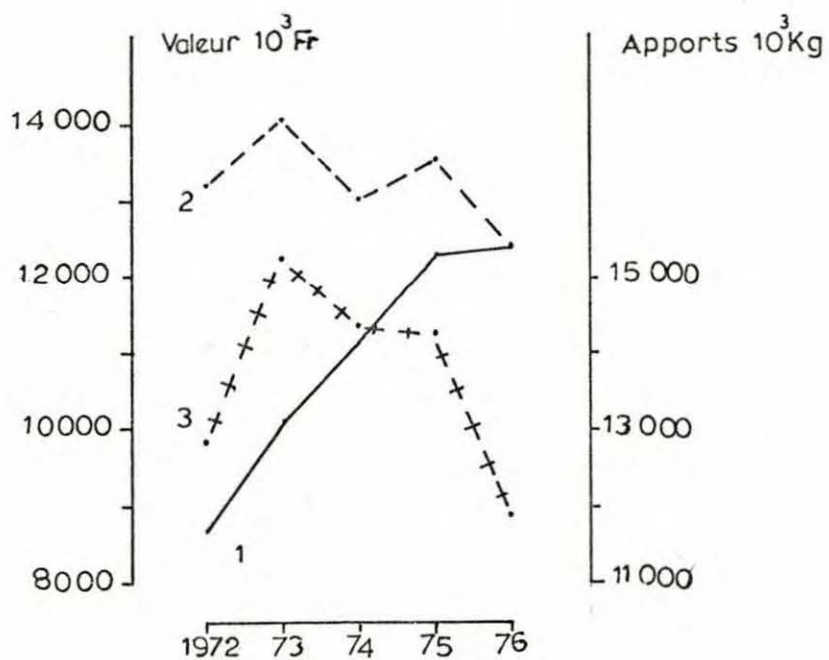


Fig 6 LA COTINIÈRE Evolution du poids et de la valeur des produits débarqués à la criée de 1972 à 1976  
 1. Fr courants  
 2. Fr constants  
 3. poids

Année	Prix moyen au kg des apports en criée	
	F courants	F constants 1976
1972	6,75	10,26
1973	6,64	9,22
1974	7,75	9,06
1975	8,66	9,5
1976	10,42	10,42

### 2.3. Rendements

L'étude des apports et de leur valeur donne de la pêche à La Cotinière une idée générale qu'il est nécessaire de compléter par une analyse des rendements. Celle-ci permet de montrer ce que rapporte une unité d'effort tant en quantité qu'en valeur. Nous n'avons retenu que les ventes en criée, sans répartir les apports selon les différents métiers et définir une unité d'effort pour chacun d'eux. Aussi avons-nous considéré globalement les quantités et le montant des ventes en francs 1976 et pris comme unité d'effort le jour de sortie (tabl. 4). Précisons que la quasi totalité des navires effectuent des marées journalières.

Les figures 7 et 8 représentent l'évolution des rendements en quantité et en valeur de 1972 à 1976 associée à celle de l'effort (tabl. 9).

Leur examen fait apparaître :

- une nette tendance à l'augmentation pour l'effort,
- une baisse des rendements en poids ou en valeur.

Le fait que la série chronologique soit un peu courte et que les différents types de pêche soient regroupés doit inciter à la prudence pour interpréter ces tendances. Toutefois, il n'est pas invraisemblable que ces chiffres traduisent ici, comme cela a été vu en d'autres endroits, une exploitation excessive des ressources locales.

### CONCLUSION

L'étude de la pêche à La Cotinière nous a permis de dégager les points suivants :

L'évolution de l'apport moyen mensuel des principales espèces calculé sur les cinq dernières années montre une pratique intense de l'activité de pêche de mai à décembre; elle montre également la succession des prises maximales pour chaque espèce. Toutes ces variations correspondent à des changements de métier, eux-mêmes liés au comportement saisonnier des espèces.

Au cours de cette période de cinq ans, on note également une baisse des rendements en poids et en valeur par jour de pêche.

L'accroissement continu des espèces du large telle la langoustine, traduit une tendance vers un développement des pêches plus au large. On assiste également à une reconversion de certains professionnels à la pêche au chalut pélagique.

Enfin, rappelons qu'en 1976, les pêcheurs de La Cotinière ont débarqués 1189 tonnes de produits pour une valeur de 13,4 millions de francs.



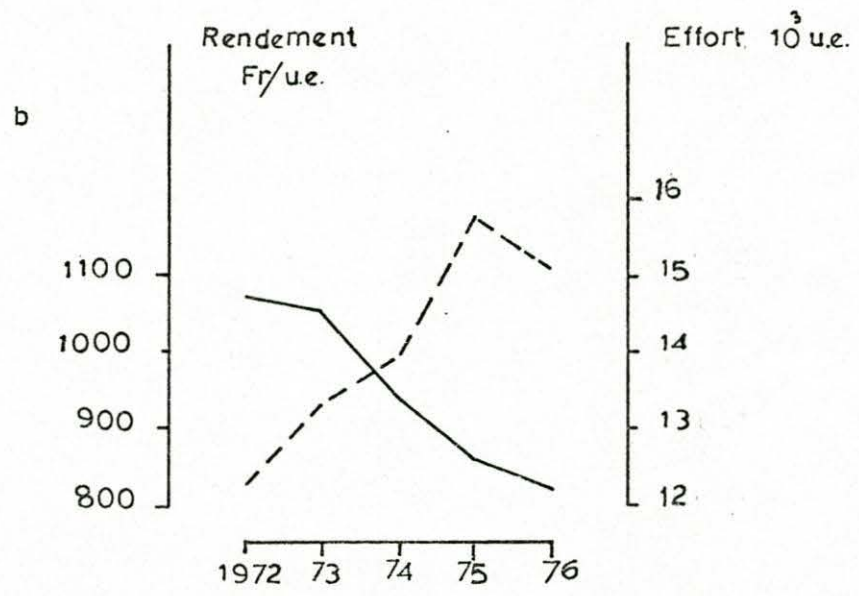
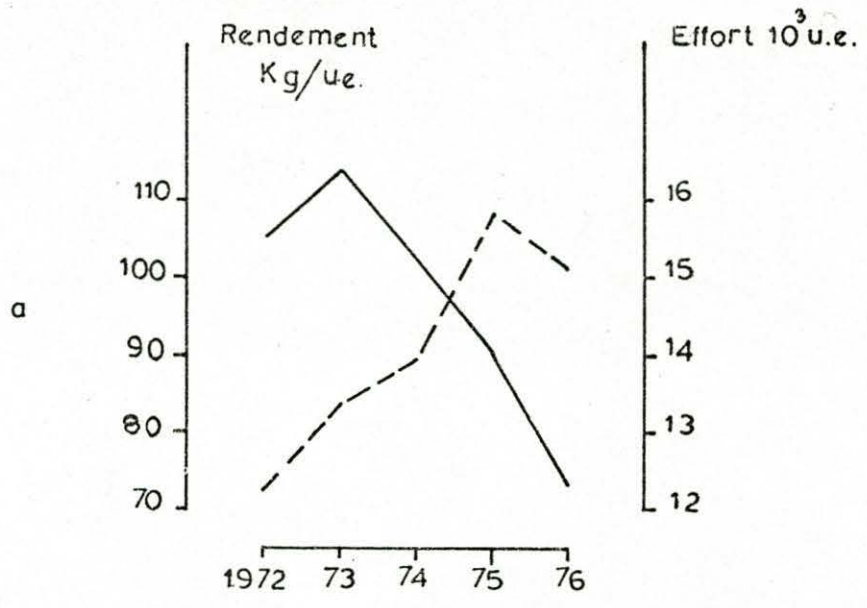


Fig 7-8 Rendement en Kg/ue (a) et en Fr/ue (b) de la pêche à La Cotinière de 1972 à 1976 ( effort en pointillé ) : ventes en criée .

La comparaison des chiffres du premier semestre avec ceux du premier semestre 1977 présentés ci-après laisse apparaître une tendance optimiste pour cette dernière année.

Année	Apport	Poids t.	Valeur F
1° semest. 1976		529	5,3
1° semest. 1977		712	7,4



Chapitre 2 - QUARTIER DE MARENNES

1.- STATION MARITIME DE ROYAN

1.1. Description des mécanismes d'enregistrement des ventes

Les quantités débarquées par la flottille de Royan sont mal connues. Seule la production vendue en dehors de la criée est relativement bien contrôlée par le service des douanes. Si les ventes effectuées en criée sont connues globalement, elles manquent, cependant, de précision quant à leur répartition par espèce.

1.1.1. Produits vendus en criée (tabl. 10 et 11)

Le poisson est débarqué trié mais, généralement non présenté en caisses comme à La Cotinière. Il est pesé et étalé sur des tables en ciment servant à la vente. La présentation est moins soignée qu'à La Cotinière mais les principes généraux restent les mêmes. Le poids des lots n'est pas toujours indiqué. Les crieurs ne notent sur leur carnet que la valeur des produits et le poids approximatif. Il n'est donnée aucune indication sur les espèces considérées. Quatre groupes sont enregistrés : poissons, crabes, crevettes roses, crevettes grises. La répartition du poids des poissons entre les différentes espèces est grossièrement estimée par le secrétariat de la criée. Cette ventilation ne concerne que quelques espèces : soles, céteaux, bars, merlus, merlans. C'est ainsi que dans les statistiques de la criée il n'apparaît aucune donnée sur les céphalopodes; il en passe pourtant. Par ailleurs la rubrique "divers" est démesurément grossie (tabl. 11).

1.1.2. Produits vendus hors criée (tabl. 12 et 13)

Ils font l'objet d'une déclaration au bureau des douanes du port de Royan, chargé de récupérer les taxes portuaires. Chaque pêcheur vendant hors criée est possesseur d'un "carnet de pêche" où figure une vingtaine d'espèces de poissons, sur lequel il mentionne le poids approximatif des produits et leur prix de vente. Il existe une fiche par vente, remplie en triple exemplaires. Le marin en conserve un, en donne un à la douane et le troisième est pour le mareyeur. Celui-ci de son côté transmet un état identique au service des douanes en précisant le poids et le prix exacts des produits par espèces. Ce procédé limite les risques de fuite d'information. Toutefois ces documents ne sont exploités par la douane que pour les valeurs déclarées. Ils ne le sont ni pour les quantités, ni pour les espèces.

Une déclaration du même genre mais moins détaillée est fournie sur un "bout de papier" par quelques rares marins au syndic de Royan. Elle ne correspond pas toujours aux apports du mois indiqué. Ces documents et non ceux de la douane, sont utilisés par les Affaires Maritimes pour l'élaboration de leurs statistiques. Il est regrettable de constater qu'ils ne comportent qu'à peine la moitié des produits passant effectivement hors criée.

Le Comité Local des Pêches Maritimes reprend les statistiques des Affaires Maritimes et procède à une nouvelle ventilation comme à La Cotinière.

1.2. Essai d'estimation de la production

Les observations que nous avons effectuées à la criée, nous ont permis de préciser les espèces qui y sont vendues (tabl. 14). Grâce aux déclarations des ventes disponibles à la douane et aux chiffres de vente en criée communiqués par les Affaires Maritimes, nous avons pu réunir le total des ventes effectuées au port de Royan pour l'année 1976 (tabl. 15 et 16).



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976	
P	Turbot	12 500		3 000	14 000	3 000	10 000	8 000	6 000	6 000			62 500	
	Plie										20 000		60 000	
	Céteau		5 400	18 000	18 000	10 500	20 000	18 000	30 000	24 000	18 000		161 900	
O	Soles		21 600	25 000	72 000	48 000	66 000	37 500	34 500	50 000	40 000	24 000	30 000	448 600
	Merlu		4 800	12 000	19 200	6 000	6 400	6 000	10 000	4 000				68 400
I	Merlan		3 000		12 000	4 500	6 000	9 000	6 000	7 500				48 000
S	Tacaud				12 000	2 400		6 000	4 500	9 000				33 900
	Congre		150		7 500									7 650
S	Bars		4 650	36 000	36 000	12 000	14 000		4 400					107 050
O	Roussettes						7 200							7 200
N	Raies				20 000	4 800	4 200	4 000	5 000					38 000
S	Divers	34 770	21 686	18 163	33 305	57 348	57 035	97 344	53 494	3 230	3 915	14 735	30 376	425 401
	TOTAL	47 270	61 286	112 163	244 005	148 548	183 635	193 044	153 894	103 730	61 915	58 735	60 376	1 428 601
C	Crabes		900	4 000	4 500	5 000	2 400	6 000	4 000					26 800
R	Langoustine		18 000	28 800		21 000								67 800
U	Crevette rose	280 000	190 000	24 000				3 500	66 000	45 000	154 000	160 000		922 500
S	Crevette grise	30 000	12 000	72 000	4 000	75 000	120 000	180 000	200 000	90 000	45 000	6 000	60 000	894 000
T	TOTAL	310 000	220 900	128 800	8 500	101 000	122 400	186 000	207 500	156 000	90 000	160 000	220 000	1 911 100
A	Seiches et Encornets													
C	TOTAL GENERAL	357 270	282 186	240 963	252 505	249 548	306 005	379 044	361 394	259 730	151 915	218 735	280 376	3 339 701

Tabl. 10 - Royan - Valeur (F) des ventes en criée en 1976 (Chiffres de la criée Affaires Maritimes)



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976	
P	Eperlan													
O	Turbot	500		150	700	150	500	400	300	300			3 000	
I	Plie										2 000		2 000	
S	Céteau		600	1 200	1 800	1 500	4 000	3 000	5 000	4 000	3 000		24 100	
S	Soles		1 200	1 000	3 600	2 000	3 000	1 500	1 500	2 500	2 000	1 200	1 500	21 000
S	Merlu		400	1 200	1 600	600	800	600	500	400			6 100	
S	Merlan		500		3 000	1 500	2 000	3 000	2 000	2 500			14 500	
S	Tacaud				4 000	800	2 000	1 500	3 000				11 300	
O	Congre		50		2 500								2 550	
N	Bars		310	2 000	2 000	600	700		200				5 810	
S	Roussettes							300					300	
S	Raies				2 000	800	700	800	1 100				5 300	
S	Divers	4 636	3 081	2 321	4 661	9 887	7 407	14 890	10 249	323	783	2 947	3 844	65 029
	TOTAL	5 136	6 141	7 871	25 861	17 837	19 107	26 490	22 249	13 023	5 783	6 147	15 344	160 989
C	Crabes		300	800	1 500	1 000	600	1 500	1 000				6 700	
R	Homard													
U	Langouste													
S	Langoustine		1 200	1 600		1 400							4 200	
T	Crevette rose	10 000	7 600	600				100	3 000	1 500	7 000	8 000	37 800	
A	Crevette grise	1 500	600	3 000	2 000	5 000	8 000	9 000	10 000	5 000	3 000	4 000	3 000	54 100
C														
E	TOTAL	11 500	9 700	6 000	3 500	7 400	8 600	10 500	11 100	8 000	4 500	11 000	11 000	102 800
S														
	Seiches et Encornets													
	TOTAL GENERAL	16 636	15 841	13 871	29 361	25 237	27 707	36 990	33 349	21 023	10 283	17 147	16 344	263 789

Tabl. 11 - Royan - Apports mensuels (kg) de produits de la pêche en criée en 1976 (Statistiques des Affaires Maritimes).



	!Janvier!	!Février!	! Mars !	! Avril !	! Mai !	! Juin !	!Juillet!	!Août !	! Sept. !	! Oct. !	! Nov. !	! Déc. !	!Total 1976!
! Eperlan	! 286,5!	! 223,7!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	! 6,5 !	! 516,7!
! Turbot	! 114 !	! 233,2!	! 80,4!	! 614,6!	! 1350,2!	! 1452,7!	! 373,3!	! 474 !	! 183 !	! 376,5!	!	! 121 !	! 5372,9!
! Plie	! 59,2!	! 34,5!	! 8 !	!	! 5 !	!	!	!	! 2 !	!	!	!	! 108,7!
! Céteau	! 1002 !	! 1418 !	! 1567,5!	! 2496,5!	! 5973,7!	! 5936 !	! 6574,7!	! 8901,5!	! 4085,7!	! 1785 !	! 637 !	! 3036 !	! 43413,7!
! P Soles	! 4483 !	! 9637,9!	! 3720,4!	! 11500,6!	! 22211 !	! 42117,3!	! 29945,6!	! 29569,4!	! 13831,1!	! 8453 !	! 5072 !	! 3626,6!	! 184167,9!
! Merlu	! 229,5!	! 316 !	! 501 !	! 375,3!	! 330,5!	! 504,2!	!	! 297,5!	! 24,7!	!	! 398 !	! 1463,5!	! 4440,2!
! O Merlan	! 148 !	! 142,5!	! 206,2!	! 378,5!	! 440,5!	! 707,5!	! 141 !	! 160,2!	!	! 42 !	! 1738 !	! 1882 !	! 5986,5!
! Lieu jaune	! 34,5!	! 90,5!	! 264,8!	! 696,7!	! 194,5!	! 515,5!	!	! 152,3!	! 59,5!	! 681,9!	! 1497,2!	! 412,1!	! 4599,6!
! I Tacaud	! 210 !	! 171,7!	! 166,2!	! 232,4!	! 396,7!	! 302,5!	! 403,7!	! 1211 !	! 373 !	! 512,8!	! 136 !	! 87,2!	! 4203,4!
! Congre	! 942 !	! 3521 !	! 3460,1!	! 9911,4!	! 7118,2!	! 919 !	! 193,7!	! 527 !	! 4133,6!	! 5677,2!	! 162,9!	! 688,5!	! 37254,8!
! S Bars	! 91859 !	! 286944 !	! 448035 !	! 325237,7!	! 79279,9!	! 76615,6!	! 536764,2!	! 206488 !	! 168262 !	! 98622,6!	! 109497 !	! 136327 !	! 2063934,1!
! Maigre	! 7,2!	!	!	!	!	!	!	! 40 !	! 88,9!	! 542 !	!	!	! 1471,1!
! S Dorades	! 3 !	! 6 !	!	! 198 !	! 1449 !	! 189 !	! 223,4!	! 284,7!	! 1404,4!	! 342,4!	! 109 !	! 144 !	! 4353 !
! Vive	!	! 39 !	! 15 !	!	!	! 52 !	!	! 112 !	!	!	!	!	! 218 !
! O Baudroies	! 87 !	! 311,2!	! 18 !	! 105 !	! 45,5!	! 65 !	! 201,5!	! 989,7!	! 91 !	!	! 399 !	!	! 2312,9!
! Chinchards	!	!	!	!	!	! 26 !	! 12 !	! 56,4!	!	!	! 21 !	!	! 115,4!
! N Mulets	!	!	!	! 17,5!	!	! 7,5!	!	!	! 8 !	! 5 !	! 150 !	!	! 188 !
! Germon	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! S Maquereau	!	!	!	! 49,5!	! 330,5!	! 32 !	!	!	!	!	! 33 !	!	! 445 !
! Roussettes	!	!	!	! 245,5!	! 784,7!	! 366,2!	! 430 !	! 274,7!	! 422,7!	! 318,3!	! 10,5!	! 8 !	! 2860,7!
! Raies	! 133,7!	! 236 !	! 1377 !	! 1933 !	! 6995,5!	! 1406,7!	! 9663,7!	! 2801 !	! 1833,7!	! 1764,7!	! 297 !	! 496,7!	! 28939 !
! Terre	!	!	!	! 40 !	! 112 !	! 112,5!	! 480,7!	! 250 !	! 1302,5!	! 328,7!	!	! 49 !	! 2675,5!
! Divers	! 124 !	! 646,7!	! 1384,5!	! 12568,6!	! 2777,9!	! 2101,2!	! 1466,4!	! 5113,7!	! 338,5!	! 449,5!	! 637 !	! 1463,5!	! 29071,7!
! TOTAL	! 99722,7!	! 303972 !	! 460804 !	! 366600,9!	! 129795 !	! 133428 !	! 86874,1!	! 257703,!	! 197237 !	! 119901 !	! 120795 !	! 149812 !	! 2426649,2!
! C Crabes	! 467 !	! 415 !	! 105 !	! 2451 !	! 9277,5!	! 13474 !	! 8875,4!	! 6421,5!	! 4793,3!	! 731,5!	! 662 !	! 108 !	! 47781,3!
! R Homards et	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! U Langoustes	!	!	!	! 3192 !	! 10624,!	! 16839,5!	! 12145 !	! 6278 !	! 3612,5!	!	!	!	! 52691 !
! S Langoustine	! 322 !	! 673 !	! 772 !	!	! 210 !	! 180 !	!	!	!	!	!	!	! 2157 !
! T Crevette rose	! 71695,5!	! 27941,5!	! 4352,5!	!	!	! 300 !	!	!	! 10510,5!	! 4773 !	! 85116,2!	! 52134 !	! 256823,2!
! A Crevette grise	! 1532 !	! 2605 !	! 16088 !	! 13288 !	! 25654,5!	! 267325 !	! 17540 !	! 13965 !	! 8964 !	! 1936 !	! 7516 !	! 4441 !	! 380854,5!
! C TOTAL	! 74016,5!	! 31634,5!	! 21317,5!	! 18931 !	! 45766 !	! 298118 !	! 38560,5!	! 26664,5!	! 27880,3!	! 7440,5!	! 93294,2!	! 56683 !	! 740307,1!
! S	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! Seiches et	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! Encornéts	! 231 !	! 120 !	! 68 !	! 78 !	! 41 !	!	! 475 !	! 323 !	! 334 !	!	! 2051,5!	! 728,5!	! 4450 !
! TOTAL GENERAL	! 173970 !	! 335726 !	! 482190 !	! 385609,9!	! 175602 !	! 431547 !	! 125909 !	! 284691 !	! 225452 !	! 127342 !	! 216141 !	! 207223 !	! 3171406 !

Table 12 - Royan - Valeur (Fr) des ventes hors criée en 1976 (Chiffres du service des Douanes).



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
Eperlan	64	65,5										1,3	130,8
Turbot	6	10,2	12,5	35,1	97,6	89,3	26,1	30,6	9,5	17		5,5	339,4
Plie	14,5	15			2,5				1				33
Céteau	130	148,5	143	276	963,5	1255,5	1047,5	1195	847	261	59	334	6660
P Soles	250	287	445,8	2420,3	1138,6	2411	819,1	1109,8	1384,3	355,8	261	173,3	11056
Merlu	34	21	70,9	35,2	40,5	62,7		35	1,9		36	131	468,2
O Merlan	32	23	76	150,5	200	330,5	56	33,5		9	228,5	518	1657
Lieu jaune	16,5	24	67,3	172,5	49	136		26,2	17	179,6	258	96,8	1042,9
I Tacaud	153	54	163,5	173,1	231,5	201	317,5	433,5	279	254	159	19	2438,1
Congre	534	1230,5	1942,5	7081,5	2622	415	77,5	78,5	1345	1913	54	214,5	17508
S Bars	5347,2	17974,8	27941,8	18663,8	4416,4	4395,1	1927,2	9028,4	8445,1	4839,6	5956,3	7023,5	115959,2
Maigre	1,2							3	65	62,5			131,7
S Dorades	1,2	2,5		17	122,5	48,2	39,9	36,5	323,8	78	7	9,2	685,8
Vive		13	5			26		26					70
O Baudroies	14	53,5	13,5	17,5	2,5	8	25	39,5	14		57		244,5
Chinchards							13	7	50,5		21		91,5
N Mulets				5			3		4	2	50		64
Maquereau				22	134	16					11		183
S Roussettes				79	149,5	101,5	97	55,5	134,5	82	3,5	4	706,5
Raies	62,5	21	140	227,5	990	207	1407,5	391	250,5	237	68	43	4045
Pastenague				8	35	43	190,5	80	517	131,5		14	1019
Divers	55	236	500,5	3408	1258,1	789,6	662,7	1655,2	482,4	163	280,5	382,5	9873,5
TOTAL	6715,1	20179,5	31522,3	32792	12453,2	10551,4	6700,5	14307,7	14121	8585	7509,8	8969,6	174407,1
C Crabes	170	131,5	29	575	1830	2696	1987,5	1627,5	1212,5	286	233	28	10806
R Homard et				53	169,4	324,8	238,6	126,6	78,5				990,9
U Langouste													
S Langoustine	23	41	54		14	12							144
T Crevette rose	3625	1092	160,5			26			302,5	165,5	3649,6	1948,5	10969,6
A Crevette grise	82	135	704,5	765	2167	1578,5	1906	766	782	172	603	356,5	10017,5
C													
E TOTAL	3900	1399,5	948	1393	4180,4	4637,3	4132,1	2520,1	2375,5	623,5	4485,6	2333	32928
S													
Seiches et													
Encornets	43	26	16	20,5	10		59,3	48,2	71		439	164	897
TOTAL GENERAL	10658,1	21605	32486,3	34205,5	16643,6	15188,7	10891,9	16876	16567,5	9208,5	12434,4	11466,6	208232,1

Tabl. 13. - Royan - Quantités (kg) vendues mensuellement hors crabe en 1976 (Chiffres du service des Douanes).



	6/5/77	12/5/77	23/5/77	9/8/77	18/8/77	30/8/77	14/9/77	14/9/77	29/10/77	3/11/77	17/11/77
Eperlan					52,5				1,5		
Turbot	3	4	27	20,1	1,5		3	8,8			
Flet		2,5	3,5		6,6	0,5	4,8	3,8	0,8		
Céteau	53,5	360,5	231,5	428	679,2	572	414	125	1		
Soles	16	97,5	104,5	155,8	85,3	96,4	157,2	52,5	16,5		
Merlu	3,5	427,5	261	2	50		24,7	28	2,3		
Merlan	1	48	53,5		190,5		0,2	21,5	2		
Tacaud	5		36,5	72,9	26	1	16,7	13,8	30		
Congre			15	3	17			19	9		
Bar	3	3	17,5		104,1	7,5	5	17,9	2		
Bar tacheté	6	6	18		46	3,6	2	9			
Maigre					68	318,2	6,5	148	37		
Rouget	1	28,5	27,5		1,4		6,1	0,3			
Dorades			11,5	13	36,1	8	2	0,3			
Vive		3	11,5	1,5	2,1		3				
Grondin			1,5	0,2	2	0,5	6	35,2	3		
Baudroies		4		9	13			10,2	1,5		
Chinchards		13	13,5	10	111,4	23,5	0,8	3			
Mulets		3	2		10,5	6	5,5		0,5		
Sardine					123						
Anchois	22		6	1,5							
Maquereau		21,5		2	1,2						
Roussettes		0,5	41	1,5	0,8			1,5	0,8		
Emissolles			10		20			1			
Torpille		3	12,5		12,5		15,5				
Raies		2	19	32	12	4,5	6	13	9		
Crabes	6,5	19	91,5	130	19,5	6,4	16	0,5			
Etrille								13	13		26,5
Crevette rose					46	412,5	41	48,9	14,2	51,5	37,5
Crevette grise	152	139,5	287,5	501,5	505		193,5	348,5	126,5	69,5	29
Seiches et											
Encornets	14	20,5	132	34	21,5	6	86,8	70,5	0,8		
Divers	2	5,5	11	2,5				4	5,5		
TOTAL	228,5	1212	1446	1420,5	2264,7	1466,6	1016,3	984,2	276,9	121	93
Nombre de bat. Observés	14	8	14	13	20	9	10	15	9	2	3

Tabl. --Royan -- Observations en criée en 1977 : Nombre des navires contrôlés et poids en Kg des apports.



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
Eperlan	286	224										6	516
Turbot	12 614	233	3 080	14 615	4 350	11 453	8 373	6 474	6 183	377		121	67 873
Plie	59	35	8		5				2		20 000		20 109
Céteau	1 002	6 818	19 568	20 496	16 474	25 936	24 575	38 901	28 086	19 785	637	3 036	205 314
P Soles	4 483	31 238	28 720	83 500	70 211	108 117	67 446	64 069	63 831	48 453	29 072	33 627	632 767
Merlu	230	5 116	12 501	19 575	6 330	6 904	6 000	10 298	4 025		398	1 463	72 840
O Merlan	148	3 142	306	12 378	4 940	6 708	9 141	6 160	7 500	42	1 738	1 882	53 985
Lieu jaune	35	90	265	697	195	515		152	60	682	1 497	412	4 600
I Tacaud	210	172	166	12 232	2 797	302	6 404	5 711	9 373	513	136	87	38 103
Congre	942	3 671	3 460	17 412	7 119	919	194	527	4 134	5 677	163	688	44 906
S Bars	91 859	291 594	484 035	361 238	91 280	90 616	36 764	210 888	168 262	98 633	109 498	136 327	2 170 994
Maigre	7							40	882	542			1 471
S Dorades	3	6		198	1 449	189	223	285	1 404	342	109	144	4 352
Vive		39	15			52		112					218
O Baudroies	87	311	18	105	45	65	202	990	91		399		2 313
Chinchards						26	12	56			21		115
N Mulets				18		8			8	5	150		189
Germon													
S Maquereau				50	330	32					33		445
Roussettes				245	785	366	7 630	275	423	318	10	8	10 060
Raies	134	236	1 377	21 933	11 795	5 607	13 664	7 801	1 834	1 765	297	497	66 940
Terre				40	112	112	481	250	1 302	329		49	2 675
Divers	34 894	22 333	19 547	45 874	60 126	59 136	98 810	58 608	3 568	4 364	15 372	31 840	454 472
Total	146 993	365 258	572 966	610 606	278 343	317 063	279 919	411 597	300 968	181 827	1179 530	210 187	3 855 257
C Crabes	467	1 315	4 105	6 951	14 277	15 874	14 875	10 422	4 793	732	662	108	74 581
R Homard et				3 192	10 624	16 840	12 145	6 278	3 613				52 692
U Langouste													
S Langoustine	322	18 673	29 572		21 210	180							69 957
T Crevette rose	351 695	217 942	28 352			300		3 500	76 510	49 773	239 116	212 134	1 179 322
A Crevette grise	31 532	14 605	88 088	17 288	100 655	387 325	197 540	213 965	98 964	46 936	13 516	64 441	1 274 855
C													
E Total	384 016	252 535	150 117	27 431	146 766	420 519	224 560	234 165	183 880	97 441	253 294	276 683	2 651 407
S													
Seiches	231	120	68	78	41		475	323	334		2 051	729	4 450
Encornets													
Total général	531 240	617 913	723 151	638 115	425 150	737 582	504 954	646 085	485 182	279 268	434 875	487 599	6 511 114

Tabl. 16 - Royan - Valeur (F) des ventes en criée et hors criée en 1976.



	!Janvier!	!Février!	! Mars !	! Avril !	! Mai !	! Juin !	!Juillet!	!Août !	!Sept. !	! Oct. !	! Nov. !	! Déc. !	!Total 1976!
! ! Eperlan	! 64 !	! 65,6 !	!	!	!	!	!	!	!	!	!	! 1,3 !	! 130,8 !
! ! Turbot	! 506 !	! 10,2 !	! 162,5 !	! 735,1 !	! 247,6 !	! 589,3 !	! 426,1 !	! 330,6 !	! 309,5 !	! 17 !	!	! 5,5 !	! 3339,4 !
! ! Plie	! 14,5 !	! 15 !	!	!	! 2,5 !	!	!	!	! 1 !	!	! 2000 !	!	! 2033 !
! ! Céteau	! 130 !	! 748,5 !	! 1343 !	! 2076 !	! 2463,5 !	! 5255,5 !	! 4047,5 !	! 6195 !	! 4847 !	! 3261 !	! 59 !	! 334 !	! 30760 !
! P ! Soles	! 250 !	! 1487 !	! 1445,8 !	! 6020,3 !	! 3138,6 !	! 5411 !	! 2319,1 !	! 2609,8 !	! 3884,3 !	! 2355,8 !	! 1461 !	! 1673,3 !	! 32056 !
! ! Merlu	! 34 !	! 421 !	! 1270,9 !	! 1635,2 !	! 640,5 !	! 862,7 !	! 600 !	! 535 !	! 401,9 !	!	! 36 !	! 131 !	! 6568,2 !
! O ! Merlan	! 32 !	! 523 !	! 76 !	! 3150,5 !	! 1700 !	! 2330,5 !	! 3056 !	! 2033,5 !	! 2500 !	! 9 !	! 228,5 !	! 518 !	! 16157 !
! ! Lieu jaune	! 16,5 !	! 24 !	! 67,3 !	! 172,5 !	! 49 !	! 136 !	!	! 26,2 !	! 17 !	! 179,6 !	! 258 !	! 96,8 !	! 1042,9 !
! I ! Tacaud	! 153 !	! 54 !	! 163,5 !	! 4173,5 !	! 1031,5 !	! 201 !	! 2317,5 !	! 1933,5 !	! 3279 !	! 254 !	! 159 !	! 19 !	! 13738,1 !
! ! Congre	! 534 !	! 1280,5 !	! 1942,5 !	! 9581,5 !	! 2622 !	! 415 !	! 77,5 !	! 78,5 !	! 1345 !	! 1913 !	! 54 !	! 214,5 !	! 20058 !
! S ! Bars	! 5347,2 !	! 18284,8 !	! 29941,8 !	! 20663,8 !	! 5016,4 !	! 5095,1 !	! 1927,2 !	! 9228,2 !	! 8445,1 !	! 4839,6 !	! 5956,3 !	! 7023,5 !	! 121769,2 !
! ! Maigre	! 1,2 !	!	!	!	!	!	!	! 3 !	! 65 !	! 62,5 !	!	!	! 131,7 !
! S ! Dorades	! 1,2 !	! 2,5 !	!	! 17 !	! 122,5 !	! 48,2 !	! 39,9 !	! 36,5 !	! 323,8 !	! 78 !	! 7 !	! 9,2 !	! 685,8 !
! ! Vive	!	! 13 !	! 5 !	!	!	! 26 !	!	! 26 !	!	!	!	!	! 70 !
! O ! Baudroies	! 14 !	! 53,5 !	! 13,5 !	! 17,5 !	! 2,5 !	! 8 !	! 25 !	! 39,5 !	! 14 !	!	! 57 !	!	! 244,5 !
! ! Chinchards	!	!	!	!	!	! 13 !	! 7 !	! 50,5 !	!	!	! 21 !	!	! 91,5 !
! N ! Mulets	!	!	!	! 5 !	!	! 3 !	!	!	! 4 !	! 2 !	! 50 !	!	! 64 !
! ! Maquereau	!	!	!	! 22 !	! 134 !	! 16 !	!	!	!	!	! 11 !	!	! 183 !
! S ! Roussettes	!	!	!	! 79 !	! 149,5 !	! 101,5 !	! 397 !	! 55,5 !	! 134,5 !	! 82 !	! 3,5 !	! 4 !	! 1006,5 !
! ! Raies	! 62,5 !	! 21 !	! 140 !	! 2227,5 !	! 1790 !	! 907 !	! 2207,5 !	! 1391 !	! 250,5 !	! 237 !	! 68 !	! 43 !	! 9345 !
! ! Pastenague	!	!	!	! 8 !	! 35 !	! 43 !	! 190,5 !	! 80 !	! 517 !	! 131,5 !	!	! 14 !	! 1019 !
! ! Divers	! 4691 !	! 3317 !	! 2821,5 !	! 8069 !	! 11145,1 !	! 8196,6 !	! 15552,7 !	! 11904,2 !	! 805,4 !	! 946 !	! 3227,5 !	! 4226,5 !	! 74902,5 !
! ! TOTAL	! 11851,1 !	! 26320,5 !	! 39393,3 !	! 58653,4 !	! 30290,2 !	! 29658,4 !	! 33190,5 !	! 36556,7 !	! 27144 !	! 14368 !	! 13656,8 !	! 14313,6 !	! 335396,1 !
! C ! Crabes	! 170 !	! 431,5 !	! 829 !	! 2075 !	! 2830 !	! 3296 !	! 3487,5 !	! 2627,5 !	! 1212,5 !	! 286 !	! 233 !	! 28 !	! 17506 !
! R ! Homard et	!	!	!	! 53 !	! 169,4 !	! 324,8 !	! 238,6 !	! 126,6 !	! 78,5 !	!	!	!	! 990,9 !
! U ! Langouste	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! S ! Langoustine	! 23 !	! 1241 !	! 1654 !	!	! 1414 !	! 12 !	!	!	!	!	!	!	! 4344 !
! T ! Crevette rose	! 13625 !	! 8692 !	! 760,5 !	!	!	! 26 !	!	! 100 !	! 3302,5 !	! 1665,5 !	! 10649,6 !	! 9948,5 !	! 48769,6 !
! A ! Crevette grise	! 1582 !	! 735 !	! 3704,5 !	! 2765 !	! 7167 !	! 9578,5 !	! 10906 !	! 10766 !	! 5782 !	! 3172 !	! 4603 !	! 3356,5 !	! 64117,5 !
! C !	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! E ! TOTAL	! 15400 !	! 11099,5 !	! 6948 !	! 4893 !	! 11580,4 !	! 13237,3 !	! 14632,1 !	! 13620,1 !	! 10375,5 !	! 5123,5 !	! 15485,6 !	! 13333 !	! 135728 !
! S !	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! ! Seiches et	! 43 !	! 26 !	! 16 !	! 20,5 !	! 10 !	!	! 59,3 !	! 48,2 !	! 71 !	!	! 439 !	! 164 !	! 897 !
! ! Encornets	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
! ! TOTAL GENERAL	! 27251,1 !	! 37446 !	! 46357,3 !	! 63566,9 !	! 41880,6 !	! 42895,7 !	! 47881,9 !	! 50225 !	! 37590,5 !	! 19491,5 !	! 29581,4 !	! 27810,6 !	! 472021,1 !
! Nombre des sorties	! 420 !	! 408 !	! 390 !	! 464 !	! 523 !	! 591 !	! 554 !	! 577 !	! 479 !	! 290 !	! 392 !	! 278 !	! 5366 !

Tabl. 16 - Royan - Apports mensuels (kg) et nombre des sorties : ventes en criée et hors criée en 1976.



1.3. Amélioration des statistiques officielles

Des améliorations notables pourraient être apportées aux statistiques des Affaires Maritimes par la prise en compte des ventes enregistrées au service des douanes et l'utilisation par les crieurs d'un système analogue à celui de La Cotinière qui leur permettrait de noter sans perte de temps, le poids et le prix de chaque espèce.

1.4. Apports

Les données dont il sera question dans ce chapitre concernent 1976. Nous n'avons pas pu réunir des renseignements sur les années antérieures. Pour 1977, les informations sont incomplètes. En effet nous n'en disposons que pour les ventes hors criée et pour le premier semestre uniquement (tabl. 17). Leur mention dans ce travail n'est donc faite qu'à titre indicatif. On peut toutefois préciser que leur "tonnage" est en légère hausse par rapport au premier semestre de 1976.

1.4.1. Observations sur les systèmes de vente

Le tableau ci-après donne le pourcentage des ventes hors criée et en criée en 1976 :

% ventes en criée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
Poissons	43	23	20	44	59	64	80	61	48	40	45	37	48
Crustacés	75	87	86	72	64	65	72	81	77	88	71	82	76
Total	61	42	30	46	60	65	77	66	56	53	58	59	56

En moyenne, 56 p. 100 des produits pêchés ont été débarqués à la halle à marée. Peu élevée le reste de l'année, la fréquentation de cette dernière augmente considérablement en été en raison à la fois de la hausse des cours liée à la période touristique et et du changement du type de pêche. On peut aussi constater que si la criée traite le gros de la production des crustacés, plus de la moitié de celle des poissons lui échappe.

1.4.2. Estimation de la production globale en 1976

Le dépouillement de l'ensemble des documents que nous avons eus à notre disposition, nous a permis d'estimer le nombre mensuel des sorties et la production correspondante en poids (tabl. 15) et en valeur (tabl. 16).

- 5366 sorties ont ainsi été effectuées en 1976 par la flottille de la station maritime de Royan pour une production globale de 472 021 kg ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 88 kg par sortie. Les sorties sont étalées sur toute l'année, mais sont plus fréquentes entre avril et septembre, période au cours de laquelle le rendement est supérieur à la moyenne annuelle : 104 kg contre 88 kg.

71 p. 100 des quantités débarquées sont représentées par les poissons dont les plus fréquents sont dans l'ordre les bars, les soles, le cétéau, le congre, le merlan et le tacaud. Les crustacés, composés essentiellement des crevettes grises, des crevettes roses et des crabes divers constituent près de 29 p. 100 des apports. Les céphalopodes sont signalés en quantité infime. Leur part représente moins de 1 p. 100.

- Le montant des ventes s'élève à 3 855 250 F pour les poissons, 2 651 407 F pour les crustacés et 4 450 F pour les céphalopodes, soit 6 511 107 F au total (à ces ventes, il faut ajouter environ 2 p. 100 de fuite).

! Poids en Kg	! Janvier	! Février	! Mars	! Avril	! Mai	! Juin	! Total	! % des Ventes
! Poissons	! 11684,7	! 12310,3	! 21025,8	! 15739,3	! 16432,0	! 17783,5	! 94975,7	! 69,37
! Céphalopodes	!	!	! 74,7	! 102	! 38	! 4	! 218,7	! 0,16
! Crustacés	! 23385,0	! 7371,5	! 181100	! 4032,7	! 3260,7	! 1859,4	! 41720,3	! 30,47
! Total	! 35069,7	! 19681,8	! 22911,5	! 19874,0	! 19730,7	! 19646,9	! 136914,7	! 100,00
! Nombre de Sorties	! 249	! 172	! 211	! 253	! 232	! 187	! 1304	!

! Valeurs en F.	! Janvier	! Février	! Mars	! Avril	! Mai	! Juin	! Total	! % des Ventes
! Poissons	! 94101,2	! 93955	! 264917	! 172796,1	! 167737,6	! 179934	! 973440,9	! 57,84
! Céphalopodes	!	!	! 424,4	! 681,7	! 174,3	! 28	! 1308,4	! 0,08
! Crustacés	! 420228	! 146236	! 26311	! 40895,5	! 42788,5	! 31695,2	! 708154,2	! 42,08
! Total	! 514329,2	! 240191	! 291652,4	! 214373,3	! 210700,5	! 211657,2	! 1682903	! 100,00



## 2.- STATION MARITIME DE MESCHERS

Il n'existe pas de criée pour les ports de la station maritime de Meschers. Les statistiques sont élaborées à partir des estimations du syndic, grâce auxquelles on peut avoir pour les cinq dernières années, une évolution de la production en poissons et crevettes grises (tabl. 18, 19 et 20).

- Avec 56 997 kg en 1972 et 62 830 kg en 1976, on constate une légère tendance à l'augmentation des apports totaux qui dissimule cependant de profondes variations selon les espèces. D'une manière générale, on peut dire que les apports de bars, de mulets, de piballe et de lamproie ont progressé. En revanche, les soles, la plie et le maigre deviennent de plus en plus rares.
- De 393 181 F (597 635 F 1976) en 1972, la valeur de l'ensemble des produits débarqués est passée à 780 315 F en 1976, soit une augmentation de 94 %. Traduite en francs 1976, cette progression est de l'ordre de 31 %.
- En tenant compte de la sous-estimation des apports de la station où un certain nombre de pêcheurs "oublie" de déclarer au syndic 15 à 35 % de leur pêche, les apports seraient compris entre 72 254 kg et 84 820 kg pour une valeur allant de 897 360 F à 1 053 400 F.

## 3.- CONCLUSION

Considérée globalement la production des deux stations du quartier de Marennes, s'élève à 534 401 kg pour une valeur de 7 291 422 F (tabl. 21 et 22).

En prenant en considération les sous-estimations, la production passerait de 553 714 kg à 566 280 kg pour une valeur comprise entre 7 538 700 F à 7 694 700 F.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
P Esturgeon					35								35
Anguille										200	150	200	550
O Piballe	600	3 100	3 500								300		7 500
Alose				100	400	300							800
I Lamproie		30	1 200	3 600	600								5 430
Plie				200	250	100	200	150	300	200	150	100	1 650
S Céteau				150			700	725					1 575
Soles				180	300	400	300	250	200	150	200		1 980
S Congre			200	600	500	600	200		500	160	150		2 910
Bars	400		400	500	1 200	2 000	2 500	3 000	2 700	1 100	500		14 300
O Maigre					700	500							1 200
Mulets	700	1 400	1 200	1 000	900	1 000	900	1 000	900	800	700	2 500	13 000
N Raies			300	350	400	450	200		400	150	100		2 350
Divers	250	250	350	250	300	500	600	550	500	100	300	200	4 150
S TOTAL	1 950	4 780	7 150	6 930	5 585	5 850	5 600	5 675	5 500	2 860	2 550	3 000	57 430
Crevette grise	150			100			1 400	1 600	1 100	500		100	4 950
TOTAL GENERAL	2 100	4 780	7 150	7 030	5 585	5 850	7 000	7 275	6 600	3 360	2 550	3 100	62 380

Tabl. 18 - Meschers - Aménagements annuels (a) en 1976

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
P Esturgeon					560								560
Anguille										3 000	2 250	12 000	17 250
O Piballe	12 000	34 100	35 000								18 000		99 100
Alose				800	3 600	2 100							6 500
I Lamproie		810	32 400	75 600	12 000								120 810
Plie				1 800	2 250	900	1 800	1 350	2 700	1 800	1 350	900	14 850
S Céteau				750			7 000	7 250					15 000
Soles				2 680	4 200	7 400	5 800	5 200	4 000	2 700	3 600		35 580
S Congre			400	900	750	900	450		750	240	300		4 690
Bars	6 400		5 600	7 500	16 800	28 000	42 500	54 000	45 900	19 800	7 000		233 500
O Maigre					3 400	6 500							14 900
Mulets	3 500	5 600	4 800	4 000	4 050	5 000	5 400	6 000	6 300	6 400	5 600	7 500	64 150
N Raies			2 400	2 275	2 800	3 600	1 600		3 200	1 200	800		17 875
Divers	1 950	1 800	2 550	1 800	2 000	3 250	4 600	4 150	3 900	700	2 600	1 800	31 100
S TOTAL	23 850	42 310	83 150	98 105	57 410	57 650	69 150	77 950	66 750	35 840	41 500	22 200	675 800
Crevette grise	1 950			1 500			35 000	32 000	17 600	15 400		1 000	104 450
TOTAL GENERAL	25 800	42 310	83 150	99 605	57 410	57 650	104 150	109 950	84 350	51 240	41 500	23 200	780 315

Tabl. 19 - Meschers - Valeur (F) des produits débarqués en 1976.



		1972		1973		1974		1975		1976	
		Kg	Fr	Kg	Fr	Kg	Fr	Kg	Fr	Kg	Fr
	Esturgeon	217	2314	60	780	300	4500	400	6000	35	560
P	Anguille	350	3500	520	4460	300	3000	150	1800	550	17250
	Piballe	2040	32020	2110	68800	8630	184200	2900	82600	7500	99100
O	Alose	150	1200			500	3900	800	5000	800	6500
	Lamproie	900	15750	1835	36300	2200	57800	2470	59400	5430	120310
I	Plie	4480	25905	4650	27600	2650	18850	2550	22750	1650	14850
	Côteau			2000	7100	1300	13400	1700	15800	1575	15000
S	Soles	3510	39430	1450	18500	2800	38400	2095	35600	1980	35580
	Congre	3560	3925	3350	4315	7500	12360	4300	7685	3360	4690
S	Bars	11000	88550	14650	137900	12100	152500	15600	231350	14300	233500
	Maigre	17200	100300	1700	8783	2600	20800	2300	20700	1200	14900
O	Mulets	4000	17400	5400	19650	7500	29150	7560	34850	13000	64150
	Raies	3340	11087	3360	14084	3620	17825	2700	12530	2350	17875
N	Divers	980	6300	3780	16350	2780	17580	3010	24850	4150	31100
S	TOTAL	51727	347681	44865	365122	55280	574265	48535	560915	57880	675865
	Crevette grise	5270	45500	6160	65620	4100	57300	2188	48400	4950	104450
	TOTAL GENERAL	56997	393181	51025	430742	59380	631565	50723	609315	62830	780315

Tabl. 20 - Meschers - Poids (Kg) et Valeur (Fr) des produits débarqués de 1972 à 1976.



Quartiers		Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
d'OLERON	La Cotinière	74645	65035	67648	83350	115740	123932	135121	129043	127345	85672	95657	87214	1189402
MARENNES	Royan	27251	37446	46357	63567	41881	42896	47882	50225	37590	19491	29581	27811	472021
	Meschers	2100	4780	7150	7030	5585	5850	7000	7275	6600	3360	2550	3100	62980
	TOTAL	29351	42226	53507	70597	47466	48746	54882	57500	44190	22851	32131	30911	534401
BORDEAUX	Le Verdon	3445	2510	2735	5355	7308	6116	12355	12080	6066	2290	1925	6328	68513
	Saint Vivien			627	534	1191	912	490	393	195	470	470	345	5627
	Pauillac	4200	5000	7500	6700	11000	12500		8000	6900	6300	7500	7000	82600
	Bourg-sur-Gironde	2700	2300	2750	2200	2600	3700	3300	2800	3100	3100	2700	1900	33150
	TOTAL	10345	9810	13612	14789	22099	23228	16145	23273	16261	12160	12595	15573	189890
TOTAL GENERAL		114341	117071	134767	167736	185305	195906	206148	209816	187796	120683	140383	133698	1913693

Tabl. 21.- Récapitulation des apports (kg) en 1976 dans l'ensemble des quartiers étudiés.

Quartiers		Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
d'OLERON	La Cotinière	886408	746301	732710	814712	986104	1155881	1355971	1493686	1514360	1173785	1240840	1293124	13393882
MARENNES	Royan	581240	617913	723151	638115	425150	737582	504954	646085	485182	279268	434875	487599	6511114
	Meschers	25800	42310	83150	99605	57410	67650	104150	109950	84350	51240	41500	23200	780315
	TOTAL	557040	660223	806301	737720	482560	795232	609104	756035	569532	330508	476375	510799	7291429
BORDEAUX	Le Verdon	35817	22225	28775	52020	75798	75088	135680	125010	82555	29655	25195	64060	751878
	Saint Vivien			7444	7820	18123	8160	5890	5240	3074	5490	4710	4780	70731
	Pauillac	43100	66000	102000	96000	122000	133000		87000	75600	72200	87000	80000	963900
	Bourg sur Gironde	53000	56600	59150	45400	46200	65900	58600	46600	51600	51600	48400	35900	618950
	TOTAL	131917	144825	197369	201240	262121	282148	200170	263850	212829	158945	165305	184740	2405459
TOTAL GENERAL		1575365	1551349	1736380	1753672	1730785	2233261	2165245	2513571	2296721	1663238	1882520	1988663	23090770

Tabl. 22.- Récapitulation de la valeur (Fr.) des apports en 1976 dans l'ensemble des quartiers étudiés.



### Chapitre 3 - QUARTIER DE BORDEAUX

Aucune des stations maritimes du quartier de Bordeaux ne dispose d'une criée. La collecte des statistiques de pêche est assurée par les syndicats des gens de mer. Les estimations qui figurent dans ce travail (tabl. 21 à 30) ne concernent que 1976. Toutefois, une brève analyse de la situation au cours des dernières années montre une diminution sensible des apports : de 307 587 kg en 1973, il est tombé à 189 890 kg en 1976. On relève aussi une régression de la valeur des produits passant de 2 519 605 F en 1973 à 2 405 459 F en 1976. Exprimés en francs constants, les chiffres de 1973 deviennent 3 502 251 F et présentent ainsi un écart considérable par rapport à 1976.

#### 1.- STATION MARITIME DU VERDON

En 1976, le tonnage des quantités débarquées s'est élevé à 68 513 kg pour une valeur de 751 878 F. Les tableaux 23 et 24 donnent l'importance relative de chaque espèce. Pris globalement, les poissons représentent près de 57 p. 100 en poids, les crustacés 39 p. 100, les céphalopodes 4 p. 100. La vente des crustacés rapporte un peu plus de la moitié de la valeur globale.

#### 2.- STATION MARITIME DE ST VIVIEN

5 627 kg de produits pour une valeur de 70 731 F ont été débarqués à St Vivien en 1976. Avec 5 200 kg correspondant à 64 059 F, les poissons constituent l'essentiel des apports. Le reste est composé de crevettes grises (tabl. 25 et 26).

#### 3.- STATION MARITIME DE PAULLAC

Les tableaux 27 et 28 donnent la production par espèce en poids débarqué ainsi que la valeur des mises à terre pour l'année 1976. 82 600 kg au total ont ainsi rapporté 963 900 F. Les poissons en fournissent près des deux tiers tant en poids qu'en valeur. Le reste est produit par les crevettes "blanches".

#### 4.- STATION MARITIME DE BOURG

20 350 kg de poissons et 12 800 kg de crevettes (grises et "blanches") représentant respectivement une valeur de 362 950 F et 256 000 F ont été débarqués dans la station maritime de Bourg en 1976. Le détail de ces chiffres par espèces est donné dans les tableaux 29 et 30.

#### 5.- CONCLUSION

Comme pour la station maritime de Meschers, les statistiques fournies par les Affaires Maritimes sont aussi sous évaluées. Nous estimons globalement que sur l'ensemble du quartier une fuite de 10 à 35 p. 100 des données (déclarations mensuelles des apports auprès des syndicats). La production de l'ensemble des stations comprises dans notre étude serait comprise entre 208 880 kg et 256 350 kg pour une valeur comprise entre 2 646 00 F et 3 247 370 F.



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
Turbot	50	30	80	100	70	60	220	200	70	40	40	60	1020
Plie			50										50
Câteau	60	60	180	380	600	700	1650	1700	1050	350	260	680	7670
Soles	300	190	750	1190	660	780	1480	1490	1230	460	410	1010	9950
Merlu	160	20	150	390	320	310	210	240	100	40	40	300	2280
Merlan	54	60	100	310	300	280	700	680	140	20	20	60	2724
Lieu janne	10	40	90	115	16	16	40	40	10				377
Tacaud	230	140	300	580	300	260	400	400	110	200	150	420	2490
Congre	260	130	60	220	90	180	210	190	100	30	30	200	1700
Bars	840	40			290	200	90	200	20	10	10	130	1830
Rouget					50	50				15	10	60	185
Vive	35	5	75	190	220	220	350	310	310	5	5	40	1765
Grondin	30	10	30	60	70	60				10	10	40	320
Baudroies	80	30	100	220	210	210	200	200	100			50	1400
Chinchards	70	20	20		70	60	430	420	90	30	30	180	1470
Mulets					100	50							150
Maquereau					140	140	150	60	10				500
Raies	30	5		150	180	180	340	340		10	10	40	1285
Divers	60	60		60	130	100	120	90	100	20	20	25	785
TOTAL	2269	840	1985	3965	3816	3856	6640	6560	3440	1240	1045	3295	38951
Crabes	570	930	230	280	1850	440	2700	2440	640	280	230	990	11580
Homards			6	30	160	300	480	500	120	10	10	30	1646
Langoustes			4	20	92	30	105	80	140			30	474
Crevette rose	6	220	40									20	286
Crevette grise	340	300	280	570	1200	1300	2200	2300	1600	680	550	1200	12520
TOTAL	916	1450	560	900	3302	2070	5485	5320	2500	970	790	2243	26506
Seiches et Encornets	260	220	190	490	190	190	230	200	126	80	90	790	3056
TOTAL GENERAL	3445	2510	2735	5355	7308	6116	12355	12080	6066	2290	1925	6328	68513



	!Janvier!	!Février!	!Mars!	!Avril!	!Mai!	!Juin!	!Juillet!	!Août!	!Sept.!	!Oct.!	!Nov.!	!Déc.!	!Total 1976!
! ! Turbot	! 600!	! 420!	! 960!	! 1400!	! 980!	! 840!	! 2860!	! 2600!	! 980!	! 560!	! 520!	! 840!	! 13560!
! P ! Plie	! !	! !	! 150!	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! 150!
! ! Céteau	! 600!	! 720!	! 1800!	! 3800!	! 6000!	! 7000!	! 11550!	! 3400!	! 8400!	! 2800!	! 2340!	! 5440!	! 53850!
! O ! Soles	! 6310!	! 3620!	! 13640!	! 21160!	! 12760!	! 15000!	! 28240!	! 28500!	! 24450!	! 10480!	! 9180!	! 20310!	! 193650!
! ! Merlue	! 1620!	! 260!	! 1940!	! 4680!	! 2900!	! 2860!	! 2120!	! 2400!	! 1160!	! 490!	! 490!	! 3190!	! 24110!
! I ! Merlan	! 162!	! 180!	! 250!	! 775!	! 600!	! 560!	! 1400!	! 1360!	! 280!	! 60!	! 60!	! 180!	! 5867!
! ! Lieu jaune	! 30!	! 120!	! 270!	! 345!	! 48!	! 48!	! 120!	! 120!	! 50!	! !	! !	! !	! 1151!
! S ! Tacaud	! 345!	! 210!	! 450!	! 870!	! 600!	! 520!	! 800!	! 800!	! 220!	! 400!	! 300!	! 630!	! 6145!
! ! Congre	! 520!	! 260!	! 300!	! 660!	! 180!	! 360!	! 420!	! 380!	! 200!	! 60!	! 60!	! 400!	! 3800!
! S ! Bars	! 15960!	! 720!	! !	! !	! 4060!	! 3000!	! 1800!	! 4000!	! 400!	! 200!	! 200!	! 2600!	! 32940!
! ! Rouget	! !	! !	! !	! !	! 800!	! 800!	! !	! !	! !	! 225!	! 150!	! 900!	! 2875!
! O ! Vive	! 70!	! 10!	! 225!	! 380!	! 440!	! 440!	! 700!	! 620!	! 620!	! 10!	! 10!	! 80!	! 3605!
! ! Grondin	! 60!	! 20!	! 60!	! 180!	! 140!	! 120!	! !	! !	! !	! 20!	! 20!	! 80!	! 700!
! N ! Baudroies	! 400!	! 180!	! 500!	! 1100!	! 1050!	! 1050!	! 1000!	! 1000!	! 500!	! !	! !	! 250!	! 7030!
! ! Chinchards	! 70!	! 20!	! !	! !	! 70!	! 60!	! 480!	! 420!	! 90!	! 30!	! 30!	! 180!	! 1450!
! S ! Mulets	! !	! !	! !	! !	! 200!	! 100!	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! 300!
! ! Maquereau	! !	! !	! !	! !	! 140!	! 140!	! 300!	! 120!	! 10!	! !	! !	! !	! 710!
! ! Raies	! 150!	! 25!	! 100!	! 600!	! 900!	! 900!	! 1700!	! 1700!	! !	! 40!	! 40!	! 160!	! 6315!
! ! Divers	! 160!	! 240!	! !	! 120!	! 260!	! 200!	! 240!	! 180!	! 200!	! 100!	! 100!	! 50!	! 1850!
! ! TOTAL	! 27057!	! 7005!	! 20645!	! 36070!	! 32128!	! 33998!	! 53730!	! 47600!	! 37560!	! 15475!	! 13500!	! 35290!	! 360058!
! C ! Crabes	! 1730!	! 4610!	! 1130!	! 1000!	! 9975!	! 1290!	! 12450!	! 11010!	! 3040!	! 1680!	! 1380!	! 5940!	! 55235!
! E ! Homards	! !	! !	! 350!	! 1800!	! 9600!	! 18000!	! 24000!	! 25000!	! 6600!	! 600!	! 600!	! 1800!	! 88360!
! U ! Langouste	! !	! !	! 240!	! 300!	! 5520!	! 1800!	! 5250!	! 4000!	! 7700!	! !	! !	! 180!	! 24990!
! S ! Crevette rose	! 120!	! 4400!	! 800!	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! 500!	! 5820!
! T ! Crevette grise	! 6120!	! 4800!	! 5040!	! 11400!	! 18000!	! 19500!	! 39600!	! 36800!	! 27000!	! 11560!	! 9350!	! 16800!	! 206170!
! A !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! C ! TOTAL	! 7970!	! 13810!	! 7570!	! 14500!	! 43095!	! 40590!	! 81300!	! 76810!	! 44540!	! 13840!	! 11330!	! 25220!	! 380575!
! E !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! S !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! ! Seiches et	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! ! Encornets	! 790!	! 1410!	! 560!	! 1450!	! 575!	! 500!	! 650!	! 600!	! 455!	! 340!	! 365!	! 3550!	! 11245!
! ! TOTAL GENERAL	! 35817!	! 22225!	! 28775!	! 52020!	! 75798!	! 75088!	! 135680!	! 125010!	! 82555!	! 29655!	! 25195!	! 64060!	! 751878!
! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !

Tabl. 24 - Le Verdon - Valeur (Fr) des produits débarqués en 1976.



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976	
P O I S S O N S	Saumon					12							12	
	Anguille			60	250	305	290	170	45	35	100	90	1 345	
	Piballe			530								35	565	
	Alose				110	721	320						1 151	
	Plie			10	30	100	220	190	140	40	240	190	210	1 370
	Soles				20	16	50	130	110	8	20			354
	Merlan											50	30	80
	Bars			15	34	12	20		18		10	35		144
	Mulets			12	40					22	20	45	40	179
	TOTAL			627	484	1 154	912	490	313	105	390	410	315	5 200
Crevette rose										30			30	
Crevette grise				50	37			80	90	50	60	30	397	
TOTAL				50	37			80	90	80	60	30	427	
TOTAL GENERAL			627	534	1 191	912	490	393	195	470	470	345	5 627	

Tabl.25 - Saint Vivien - Apports mensuels (kg) en 1976

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976	
P O I S S O N S	Saumon					360							360	
	Anguille			660	3 750	4 575	3 190	2 040	630	490	1 200	1 080	17 615	
	Piballe			6 360								1 750	8 110	
	Alose				1 760	11 536	1 920							15 216
	Plie			100	300	1 000	1 540	1 900	1 400	400	2 400	1 900	1 890	12 830
	Soles				540	240	750	1 950	1 650	120	300			5 310
	Merlan											50	300	350
	Bars			180	510	180	400		360		150	420		2 200
	Mulets			144	400					264	240	540	480	2 068
	TOTAL			7 444	7 020	17 531	8 160	5 890	4 040	1 274	4 290	3 990	4 420	64 059
Crevette rose										600			600	
Crevette grise				800	592			1 200	1 800	600	720	360	6 072	
TOTAL				800	592			1 200	1 800	1 200	720	360	6 672	
TOTAL GENERAL			7 444	7 820	18 123	8 160	5 890	5 240	3 074	5 490	4 710	4 780	70 731	

Tabl. 26 - Saint Vivien - Valeur (F) des produits débarqués en 1976.



	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
IP ! Anguille	700	1500	2500	2000	3000	2500		1000	1200	1500	2500		18400
IO ! Piballe												1500	1500
II ! Alose				1000	4000	4000							9000
IS ! Lamproie				500									500
IS ! Plie	1500	1000	1500	1000	1000	2000		2000	1500	1000	800	1000	14300
IO ! Mulets	500	1000	1000	1000	1000	1500		2000	1200	800	1200	1500	12700
IN !													
IS ! TOTAL	2700	3500	5000	5500	9000	10000		5000	3900	3300	4500	4000	56400
! ! Crevettes	1500	1500	2500	1200	2000	2500		3000	3000	3000	3000	3000	26200
! ! TOTAL GEN.	4200	5000	7500	6700	11000	12500		8000	6900	6300	7500	7000	82600

Tabl. 27 - Pauillac - Apports mensuels (Kg) en 1976

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 1976
IP ! Anguille	9100	30000	50000	28000	42000	32500		15000	18000	21000	35000		280600
IO ! Piballe												21000	21000
II ! Alose				25000	40000	40000							105000
IS ! Lamproie				15000									15000
IS ! Plie	12000	8000	12000	8000	8000	16000		16000	12000	8000	6400	8000	114400
IO ! Mulets	4000	10000	10000	8000	8000	12000		20000	9600	7200	9600	15000	113400
IN !													
IS ! TOTAL	25100	48000	72000	84000	98000	100500		51000	39600	36200	51000	44000	649400
! ! Crevettes	18000	18000	30000	12000	24000	32500		36000	36000	36000	36000	36000	314500
! ! TOTAL GEN.	43100	66000	102000	96000	122000	133000		87000	75600	72200	87000	80000	963900

Tabl. 28 - Pauillac - Valeur (Fr.) des produits débarqués en 1976.



	!Janvier	!Février	!Mars	!Avril	!Mai	!Juin	!Juillet	!Août	!Sept.	!Oct.	!Nov.	!Déc.	!Total 1976!
! Anguille	! 1200!	! 1400!	! 900!	! 600!	! 500!	! 600!	! 500!	! 400!	! 500!	! 500!	! 600!		! 7700!
! Piballe	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	! 500!	! 500!
! Alose	!	!	!	! 100!	! 800!	! 1200!	!	!	!	!	!	!	! 2100!
! Lamproie	!	! 100!	! 400!	! 500!	! 300!	! 200!	!	!	!	!	!	!	! 1500!
! Plie	! 400!	! 300!	! 150!	! 100!	! 100!	! 200!	! 300!	! 300!	! 300!	! 300!	! 200!	! 200!	! 2850!
! Soles	! 200!	! 100!	! 100!	!	!	!	! 100!	! 200!	! 100!	! 100!	! 100!	! 100!	! 1100!
! Mulets	! 400!	!	! 400!	! 300!	! 400!	! 300!	! 400!	! 500!	! 600!	! 600!	! 400!	! 300!	! 4600!
! TOTAL	! 2220!	! 1900!	! 1950!	! 1600!	! 2100!	! 2500!	! 1300!	! 1400!	! 1500!	! 1500!	! 1300!	! 1100!	! 20350!
! Crevettes	! 500!	! 400!	! 800!	! 600!	! 500!	! 1200!	! 2000!	! 1400!	! 1600!	! 1600!	! 1400!	! 800!	! 12800!
! TOTAL GENERAL	! 2700!	! 2300!	! 2750!	! 2200!	! 2600!	! 3700!	! 3300!	! 2800!	! 3100!	! 3100!	! 2700!	! 1900!	! 33150!

Tabl. 29 -- Bourg sur Gironde -- Apports mensuels (Kg) en 1976.

	!Janvier	!Février	!Mars	!Avril	!Mai	!Juin	!Juillet!	!Août	!Sept.	!Oct.	!Nov.	!Déc.	!Total 1976!
! Anguille	! 36000!	! 42000!	! 27000!	! 15000!	! 12500!	! 15000!	! 12500!	! 10000!	! 12500!	! 12500!	! 15000!		! 210000!
! Piballe	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	! 15000!	! 15000!
! Alose	!	!	!	! 1500!	! 12000!	! 18000!	!	!	!	!	!	!	! 31500!
! Lamproie	!	! 3000!	! 12000!	! 15000!	! 9000!	! 6000!	!	!	!	!	!	!	! 45000!
! Plie	! 2800!	! 2100!	! 1050!	! 700!	! 700!	! 1400!	! 2100!	! 2100!	! 2100!	! 2100!	! 1400!	! 1400!	! 19950!
! Soles	! 3000!	! 1500!	! 1500!	!	!	!	! 2000!	! 4000!	! 2000!	! 2000!	! 2000!	! 2000!	! 20000!
! Mulets	! 1200!	!	! 1600!	! 1200!	! 2000!	! 1500!	! 2000!	! 2500!	! 3000!	! 3000!	! 2000!	! 1500!	! 21500!
! TOTAL	! 43000!	! 48600!	! 43150!	! 33400!	! 36200!	! 41900!	! 18600!	! 18600!	! 19600!	! 19600!	! 20400!	! 19900!	! 362950!
! Crevettes	! 10000!	! 8000!	! 16000!	! 12000!	! 10000!	! 24000!	! 40000!	! 28000!	! 32000!	! 32000!	! 28000!	! 16000!	! 256000!
! TOTAL GENERAL	! 53000!	! 56600!	! 59150!	! 45400!	! 46200!	! 65900!	! 58600!	! 46600!	! 51600!	! 51600!	! 48400!	! 35900!	! 618950!

Tabl. 30 -- Bourg sur Gironde -- Valeur (Fr) des produits débarqués en 1976.



Chapitre 4 - ESTIMATIONS DES PRODUITS DEBARQUES EN 1976

1.- ESTIMATIONS DES APPORTS DANS LA ZONE DE NOTRE ETUDE

De nombreuses fuites de données se font au niveau des criées et des déclarations faites par les marins-pêcheurs aux Affaires Maritimes (syndics des stations maritimes) : débarquements des produits vendus, sans contrôle, aux mareyeurs, restaurants et particuliers à La Cotinière à Royan, ou, déclarations "erronées" (parfois 1/5 des produits pêchés) auprès des syndics des Affaires Maritimes dans les autres ports. Pour ces causes, nous avons établi dans le tableau 31 des estimations plus proches de la réalité, en admettant que celles-ci ne soient pas encore sous-évaluées.

2.- ESTIMATIONS DES APPORTS PAR METIERS

2.1. Zone côtière

2.1.1. Chalut à crevette

Les 101 chalutiers ont ramené :

- 219 à 241 tonnes de crevette grise,
- 60 à 70 tonnes de crevette rose,
- 1,05 à 5,2 tonnes de crustacés (Araignées, Tourteaux et homards),
- 8 à 13 tonnes de mollusques (Céphalopodes et coquillages),
- 197 à 300 tonnes de poissons dont 69 à 100 tonnes de céteau, soit 26,2 % des apports globaux.

2.1.2. Chalut à céteau et langoustine

Tous les apports en langoustine ont été débarqués par 36 chalutiers soit environ 50 tonnes.

D'autre part ils ont capturé :

- 182 à 213,5 tonnes de céteau,
- 165 à 227 tonnes de poissons autres que le céteau,
- 2 à 5 tonnes de crustacés (crabes, homards et quelques crevettes),
- 28,7 à 33,5 tonnes de mollusques (seiches, encornets, coquillages), soit 22,5 % des apports débarqués en 1976.

2.1.3. Chalut à poisson (de fond et pélagique)

Pour 1976, les apports des chaluts pélagiques et de fond ont été regroupés : seulement 5 chalutiers utilisaient à temps partiel le pélagique. Ils ont capturé :

- 211 à 304 tonnes de poissons dont 16 à 47 tonnes de gros céteaux (pêchés au-delà de l'isobathe de 40 m en hiver),
- 1 à 3 tonnes de crustacés (crabes).

Les produits débarqués représentent environ 13 % des apports globaux. En 1977, par suite du développement du chalut pélagique, ce pourcentage devrait être en très nette augmentation. Il est bon de rappeler que tous ces chalutiers exercent essentiellement leur métier en dehors des limites de notre zone d'étude (au-delà de l'isobathe de 25 m).

2.1.4. Les autres filets

2.1.4.1. Les filets droits

Ce métier n'est pratiqué qu'occasionnellement par quelques pêcheurs, nous pouvons cependant estimer qu'ils ont capturé :

- 1 à 2 tonnes de poissons (essentiellement des soles),
  - 0,2 à 1 tonne de crustacés (araignées),
- soit 0,1 % des apports globaux.

2.1.4.2. Les sennes

Ce métier n'est plus exercé que par un seul pêcheur.

- 0,6 à 1,2 tonnes de poissons dont 75 % de mullets, 15 % de de soles, 5 % de bars et 5 % de divers (crabes, poisson).

	Nom des espèces	Appports : chiffres officiels	Appports : moyenne de nos estimations
	Céteau	315,563	355
P	Soles	168,082	183
	Merlu	47,466	49
O	Merlan	62,720	63,5
	Lieu jaune	11,894	12,3
I	Tacaud	65,057	67
	Bars	242,303	265
S	Raies	32,950	34
	Mulets	30,721	40
S	Plie (+ flet)	34,210	42
	Anguille	27,995	36
O	Piballe	17,265	31
	Aloses	13,051	17
N	Lamproie	7,430	9,5
	Divers	230,351	245
S			
	TOTAL	1 307,058	1 449,3
C	Crevette grise	220,232	243
R	Crevette rose	104,597	120
U	Crevette blanche	39	43
S	Crabes	140,990	180
T	Langoustines	47,927	50
A	Homards	6,014	9
C			
E	TOTAL	558,760	645
S			
	Mollusques (Céphalopodes + coquillages autres que huîtres et moules)	47,875	55
	TOTAL GENERAL des apports de notre zone d'étude	1 913,693	2 149,3

Tabl. 31 - Estimations des produits débarqués dans notre zone d'étude en 1976.



### 2.1.5. Les lignes

#### 2.1.5.1. Les palangres à bar

Les apports de ce métier ont consisté en :

- 220 à 240 tonnes de bars,
  - 17 à 20 tonnes de raies,
  - 5 à 7 tonnes de merlan,
  - 0,8 à 1,2 tonnes de lieu jaune,
  - 0,5 à 1 tonne de dorades,
  - 12 à 22 tonnes de divers (maigre, roussette, émissole, congre...)
- soit 13,5 % des apports globaux.

#### 2.1.5.2. Les lignes de traîne et mitraille

Les prises de ces deux métiers se composent essentiellement de bars : 10 à 20 tonnes, soit environ 0,7 % des apports globaux.

### 2.2. Estuaire

#### 2.2.1. Les tramails

La majorité des captures consiste en des espèces anadromes :

- 13 à 18 tonnes d'alose,
  - 7 à 10 tonnes de lamproie,
  - 1,2 à 2 tonnes de maigre,
  - 20 à 30 tonnes de plie (+ flet),
  - 6 à 7 tonnes de soles,
  - 30 à 36 tonnes de mulets,
  - 10 à 100 kg de saumon,
- soit 4,3 % des apports globaux.

#### 2.2.2. Autres filets : filets de terre - courtines - sennes

1 à 2 tonnes de poissons, essentiellement des plats et des mulets.

#### 2.2.3. Les nasses et lignes de fond à anguille

28 à 37 tonnes d'anguille, soit 1,5 % des apports globaux.

#### 2.2.4. Tamis à civelle

La production de ce métier est très mal cernée, il existe plusieurs réseaux de ramassage plus ou moins "parallèles". Il a été capturé :

- 18 à 40 tonnes de civelle,
- soit 1,3 % des apports globaux.

#### 2.2.5. Les palangres

- 1 à 1,5 tonne de poissons (bars, maigre, etc...).

#### 2.2.6. Haveneaux à crevette

- 39 à 47 tonnes de crevette blanche,
  - 2 à 3 tonnes de crevette grise,
  - 1 à 2 tonnes de crevette rose,
  - 1 à 1,5 tonne d'éperlan
- soit environ 2,3 % des apports globaux.

### 3.- CONCLUSION

Si les évaluations des apports de pêche de la zone côtière peuvent être relativement bien cernées, il n'en est pas de même pour l'estuaire de la Gironde. Dans cette partie de notre étude, il existe, en plus des pêcheurs professionnels, des inscrits maritimes "semi professionnels" qui pratiquent la pêche lors de leurs congés; le produit de leur pêche ne figure dans aucun document officiel, il serait souhaitable de pouvoir cerner ces apports qui, selon nous, seraient non négligeables par rapport à ceux des professionnels de l'estuaire.

CONCLUSION

Au cours de ce tome, nous avons examiné les mécanismes d'enregistrement des ventes et essayé d'établir une estimation de la production des trois quartiers étudiés. On a pu ainsi se rendre compte de l'importance des ventes hors criée; malgré l'existence d'une halle à marée à La Cotinière et à Royan, elles représentent 10 % du total des transactions dans le premier port, et près de la moitié dans le second. Dans les autres (Meschers, Le Verdon, St Vivien, Pauillac et Bourg) les ventes directes constituent le seul moyen de commercialisation des produits pêchés. Ceci illustre clairement les difficultés qu'on a à établir des statistiques adéquates. Pour La Cotinière et Royan, nous avons essayé de résoudre ce problème par le recoupement des données recueillies par la criée et celles recueillies par le service des douanes. Pour les autres stations, nous avons tenu compte des estimations des syndicats faites à partir des déclarations des pêcheurs avec toutes les réserves que cela comporte.

En 1976, la production de l'ensemble des stations s'est élevée à 1 914 tonnes pour une valeur de 23 millions de francs (tabl. 21 et 22).



BIBLIOGRAPHIE

HUREAU (J.C.) et MONOD (Th), 1973.- Catalogue des poissons de l'atlantique du Nord-Est et de la Méditerranée, UNESCO Paris, I 683 p.  
II 331 p.

THOMAS (G.), 1976 - Evolution de la rentabilité de la pêche industrielle et artisanale à La Rochelle - Diplôme d'Agronomie Approfondie (Section halieutique), ENSA Rennes, 23 p., 12 fig., 20 tabl. (ronéo).